

## «Notre replâtreur»

par Olivier Asselin  
(en deuxième page)

# Le Canada

Tout les jours à 11 heures  
et DIMANCHE  
Les nouvelles du  
«CANADA»  
Par CFCF

VOL. XXXI — No 82

Temps probable: Beau et plus chaud

MONTREAL, MERCREDI 12 JUILLET 1933

Maximum hier: 74 — Minimum hier: 56

PRIX: TROIS SOUS

## Washington entreprend d'enrayer l'épidémie d'enlèvements aux E.-U.

### Le jeune O'Connell enlevé par vengeance?

Des ennemis de sa famille auraient eu recours à ce lâche procédé

#### Mère abattue

Une nouvelle liste d'intermédiaires est soumise aux ravisseurs

#### Récompense offerte

Le gouvernement américain a entrepris hier une campagne intense pour combattre l'épidémie d'enlèvements qui sévit aux Etats-Unis depuis quelque temps. De nouvelles lois seront probablement promulguées pour protéger les citoyens contre ce genre de crime.

Quatre personnes sont aujourd'hui la victime des ravisseurs. Ce sont John J. O'Connell, d'Albany, enlevé vendredi dernier. Rançon exigée, \$250,000.

August Luer, banquier d'Alton, Illinois. Rançon encore inconnue.

John Factor, aventurier international. Enlevé le 1er juillet. Rançon exigée, \$200,000 à \$250,000.

Marian Buckley, 18 ans, enlevée le 1er juillet de façon mystérieuse.

Albany, 11. (P.A.) — C'est par vengeance que l'on aurait enlevé le jeune John O'Connell, neveu de deux chefs démocrates new-yorkais, vendredi dernier. C'est du moins le motif qui semblait le plus plausible aujourd'hui après que la famille de la victime eut repris les négociations avec les ravisseurs.

Ces derniers ont envoyé à la famille un message répétant la demande d'une rançon de \$250,000 et exigeant que de nouveaux intermédiaires soient nommés pour les négociations. Cette liste d'intermédiaires a été publiée dans un journal local sous forme chiffrée.

Le gouverneur Lehman de l'état de New-York a demandé aux policiers fédéraux d'activer leurs recherches et l'on a demandé l'aide de détectives de la ville de New-York.

La personne qui suggérerait aujourd'hui que l'enlèvement avait été motivé par la vengeance croit que les ravisseurs sont poussés par la haine du parti démocrate dont Edouard O'Connell est l'organisateur local. Le neveu, John, était très attaché à ses deux oncles et son enlèvement est

(Suite page 3)

## Québec sans représentant à la Commission scolaire

Le maire quitte la salle des délibérations en signe de protestation

#### Avec l'échevin Drolet

Québec, 11. — L'honorable juge Antonin Gauthier, de la Cour d'Appel, a pris séance hier soir comme membre de la Commission scolaire catholique de Québec et M. l'échevin Arthur Drolet, que le conseil avait nommé comme représentant, a quitté la salle des délibérations en compagnie du maire Lavigne qui a déclaré que sa propre nomination n'avait été faite que quelques temps après celle de l'échevin Drolet, n'était pas plus valide.

Le conseil municipal de Québec n'a donc plus de représentant à la Commission scolaire à moins que le maire ne revienne sur sa décision. L'incident s'est produit au début de la séance quand M. Drolet se présenta pour occuper le siège du représentant de la ville de Québec. Le secrétaire de la Commission scolaire, M. Antoine-C. Taschereau, lui donna lecture d'une lettre de l'avocat du département de l'Instruction publique déclarant que la nomination de M. Drolet, faite en dehors des délais requis, n'était pas légale.

M. Drolet quitta alors la salle des délibérations en compagnie du maire Lavigne qui refusa de continuer à siéger à la commission scolaire en attendant que sa nomination n'était pas plus légale que celle de son collègue. Les deux représentants de la ville firent chacun une déclaration.

#### M. Arthur Drolet

«Je trouve étrange l'attitude de la Commission scolaire. Depuis douze ans que je représente mes concitoyens au conseil de ville, j'ai toujours eu connaissance que la Commission avertissait la ville chaque année que le terme de tel ou tel commissaire devait expirer à telle date.

(Suite page 3)

## BANQUIER CANADIEN ASSASSINE A MEXICO

### Madame Roosevelt à Québec

Québec, 11. (P.C.) — Mme Franklin D. Roosevelt, l'épouse du président des Etats-Unis, est arrivée à Québec ce soir, en compagnie de Mlle Lorena Hickok. Dès son arrivée à l'hôtel, la châteline de la Maison Blanche fut assaillie par les reporters et dut avouer en riant que sa tentative de voyager incognito n'avait pas eu de succès. Elle annonça à ses interlocuteurs, en très bon français, qu'elle passerait une journée et peut-être même deux à Québec. Elle se rendra ensuite à Montréal, d'où elle retournera aux Etats-Unis.

Mme Roosevelt a l'intention de visiter les plaines d'Abraham et la citadelle demain matin. Elle affirme que ses projets ultérieurs sont encore indéfinis.

La «première dame» des Etats-Unis surveille elle-même le transport de ses bagages à sa chambre.

## Demain poursuite contre le cartel du charbon

Le procureur général déposera sa plainte en cour criminelle

#### L'hon. M. Taschereau

Québec, 11. — Jeudi de cette semaine, à Québec, Me Louis Saint-Laurent, C.R., agissant selon les instructions du procureur général, l'hon. L.-A. Taschereau, déposera au greffe une plainte contre toutes les compagnies de charbon impliquées dans le prétendu cartel de l'importation et de la distribution de l'antracite anglais au pays.

Lorsque la plainte aura été déposée, une sommation sera servie aux compagnies et l'affaire viendra devant la Cour du Banc du Roi, juridiction criminelle. Les compagnies pourront alors opter pour un procès par jury ou un procès devant un juge.

Les compagnies nommées dans le rapport fédéral par M. F.-A. McGregor à la suite d'une enquête conduite en vertu de la loi des mines par le ministère des Mines, sont les suivantes:

La «Canadian Coal Import Company, Limited» et ses compagnies subsidiaires: la «St. Lawrence Stevedoring Company» et la «British Coal Company Limited»;

La «F.P. Weaver Coal Company, Limited», dans laquelle le sénateur Lorne C. Webster a acquis un intérêt de contrôle en mars 1932;

La «Hart & Adair Coal Company, Limited»;

La «Seotch Anthracite Company of Canada, Limited»;

Elias Rogers & Company Ltd.;

Mongeau & Robert Compagnie, Limited;

Montreal Coke and Manufacturing Ltd.

#### Une entrevue

Hier, l'honorable procureur général, M. L.-A. Taschereau, a eu une

(Suite page 3)

## L'hon. M. Godbout se rend à Regina lundi

Le ministre de l'agriculture assistera à l'exposition mondiale du blé

Québec, 11. — L'hon. J.-Adolphe Godbout, ministre de l'Agriculture, accompagné de son chef de cabinet, M. J.-Antonio Grenier, et de M. Paul Methot, chef de la section des grains de semences, partira lundi pour Regina où il assistera à l'exposition mondiale du blé.

Le ministère de l'Agriculture expose de magnifiques exhibits à l'exposition mondiale. Il y a d'abord une ferme miniature de 60 pieds dans un décor représentant la côte de Beauré et cet exhibit central est flanqué de deux autres exhibits de 30 pieds dont l'un est affecté aux arts domestiques du Québec et l'autre au sucre et au sirop d'érable.

L'hon. M. Godbout est président nouvellement élu de l'Association des Agronomes du Canada et il assumera ses fonctions lors de la dernière séance du congrès des agronomes qui se tiendra à Regina en même temps que l'exposition mondiale.

L'hon. M. Godbout sera absent pendant quelques semaines.

## Un étrange accident d'auto

Toronto, 11. (P.C.) — Mme Oswald A. Porritt, 60 ans, adresse, 4544 avenue Wilson, Montréal, a été transportée à l'hôpital dans un état très grave aujourd'hui. Son bras fut complètement arraché du tronc par une automobile qui la frappa au passage près d'ici. L'automobile était conduite par Mme Jessie Robin, de Rochester, New-York. Une des poignées de l'auto, paraît-il, frappa le bras et l'arracha complètement.

Mme Porritt traversait la route, au moment de l'accident, pour se rendre au camp d'automobiles où elle s'était arrêtée avec son mari, au cours d'un voyage d'affaires de ce dernier à Toronto. Tandis que son mari n'avait pu encore rejoindre M. Porritt afin de lui laisser savoir la mésaventure de sa femme.

Le gérant-général de la succursale de la banque de Montréal à Mexico tombe sous les balles d'un employé qu'il avait congédié il y a quelque temps

#### TUE A BOUT PORTANT

Mexico, 11. (P.A.) — David Burton Emeno, gérant-général de la succursale de la banque de Montréal à Mexico, a été assassiné ce soir par un employé qu'il avait remercié de ses services. Emeno se trouvait à une réunion du bureau de direction ce soir, lorsque l'employé en question, F. W. Whalley, également un canadien, pénétra dans la salle et lui tira cinq balles de revolver dans le corps. Whalley a été arrêté et gardé en prison en attendant l'enquête du coroner.

M. Emeno fut nommé au poste de Mexico par le bureau-chef de Montréal. D'après les témoins de l'attentat, Whalley fit soudain irruption dans la salle où se tenait la réunion et fit feu à petite distance du gérant. Ce dernier s'affaissa presque immédiatement.

Des amis de Whalley ont raconté aux journalistes que ce dernier avait quitté Mexico il y a trois mois pour une vacance au Canada et en Angleterre et qu'à son départ il était en course à l'emploi de la ban ue. Comme il ne revint à Mexico que ce matin, ses amis supposent qu'il fut démis de ses fonctions durant son absence.

Les employés à la succursale de la banque de Montréal furent fort surpris de voir apparaître Whalley aujourd'hui. Quelques instants après, ils entendirent les détonations dans la salle de réunion.

#### Balbo prêt au départ

Reykjavik, 11. (P.A.) — Le général Balbo et son escadillon de 24 avions partiront demain pour Cartwright, Labrador, si la température le permet. Le départ devait se faire aujourd'hui mais fut remis à cause d'un défaut dans le moteur de l'avion du général. Ce défaut a depuis été corrigé.

L'étape de Reykjavik à Cartwright est la plus longue du voyage. S'il est nécessaire, l'escadillon fera escale au sud du Groenland.

## Un député offre une horloge à la Chambre anglaise

On refuse le cadeau pour éviter de créer un précédent

#### Traditions anglaises

Londres, 11. (P.C.) — La traditionnelle Angleterre n'aime pas les innovations. Une tentative pour placer une seconde horloge à la Chambre des Communes a donné lieu à toute une série de pourparlers. Les partis ont été consultés. De même qu'ils savent se mettre d'accord sur les points de politique extérieure, ils savent aussi présenter un front uni pour éviter les précédents.

Après le fauteuil présidentiel, l'objet peut-être le plus familier aux honorables membres de la Chambre des Communes, c'est l'horloge. Elle est placée au-dessous de la galerie des Pairs et fait face au fauteuil de l'orateur, situé de l'autre côté de la chambre. Invariablement, le Prince de Galles, quand il vient assister à une séance à la Chambre des Communes, se place dans la galerie des Pairs, et occupe le fauteuil au-dessus de l'horloge.

Les honorables députés, quand ils parlent, obligés de faire face au fauteuil de l'orateur, ont le dos tourné à l'horloge. Depuis un temps immémorial, on leur connaît la mauvaise habitude de se retourner, de temps en temps, pour savoir quelle heure il est, et se rendre compte de la longueur de leur discours.

Un député conservateur, M. H. K. Hales, représentant le comté de Hanley, a voulu mettre fin à cette habitude traditionnelle, en faisant placer une seconde horloge à la Chambre des Communes. Il a offert de payer lui-même le chronomètre.

Le commissaire des travaux, William Ormsby-Gore, n'a pas osé prendre sur lui d'accepter le don du député H. K. Hales et de placer une seconde horloge à la Chambre des Communes. Il a consulté les whips des partis.

Les libéraux et les conservateurs ont condamné cette innovation. Le parti travailliste a fait des objections. Enfin, la Commission royale des beaux arts a trouvé qu'il serait inconvénient de placer une horloge au-dessus du dais surmontant le fauteuil de l'orateur.

On s'est contenté de remercier l'hon. député de Hanley de sa générosité, et de lui faire comprendre, en termes polis, qu'il était, pour le moment, impossible d'accepter son cadeau. Ce n'est pas l'habitude, à la Chambre des Communes, de recevoir un don d'un particulier.

#### REELU PRESIDENT

Trois-Rivières, 11. (P.C.) — M. Albée Matteau a été réélu président de la commission scolaire de cette ville. Son adversaire était M. Victor Bourassa.

## Mexicain tué par un officier américain

Washington, 11. (P.A.) — Le gouvernement américain a été averti aujourd'hui qu'un mexicain, Jose Lopez Enriquez, a été tiré et tué à bout portant par un officier de l'immigration américaine à la frontière. L'incident se serait produit durant la nuit du 7 juillet. Enriquez aurait essayé de passer de l'alcool en contrebande aux Etats-Unis. Le consul américain à Juarez, William Blocker, a informé Washington que l'opinion publique était agitée au Mexique à la suite de la mort d'Enriquez.

Des amis de M. Emeno assurent qu'il vient de Toronto. Sa veuve et trois enfants lui survivent. Le cadavre a été transporté à l'hôpital anglais de Mexico pour l'autopsie.

Whalley, qui est âgé de 35 ans, était fort populaire parmi les cercles mondains et sportifs de Mexico.

Whalley demeurait dans l'appartement où Alex Taylor, de Glasgow, tua l'été dernier, Mlle Lorna Hogg, fille du consul anglais à Vera Cruz, puis se suicida. Whalley fut l'un des premiers à arriver sur la scène de la double tragédie.

## Les Lindbergh arrivent à l'aéroport d'Halifax

Quittant North Haven, ils se sont rendus à Halifax en 2 heures, 36 minutes

#### Voyage agréable

Aucun des deux époux ne veut révéler les projets pour le reste du voyage

#### Au Groenland

Halifax, 11. (P.C.) — Le colonel Lindbergh et sa femme sont arrivés à Halifax ce soir à 6 h. 50, heure d'été de l'Atlantique. Au moment où leur avion vint amarrer à l'aéroport Royal Canadian, le port d'Halifax était embrasé de soleil et un vent du sud-est rayait la surface de l'eau. Les deux aviateurs avaient quitté North Haven, Maine, cet après-midi, exactement deux heures et 36 minutes avant leur arrivée à la capitale de la Nouvelle-Ecosse.

Le voyage fut très agréable au dire de M. Lindbergh, répondant aux nombreux curieux qui l'entouraient après son arrivée. Ni elle ni son mari cependant ne voulurent révéler leurs projets, pour le reste de leur voyage au Groenland.

«Le public semble en savoir beaucoup plus long que nous sur notre entreprise», dit Lindbergh en souriant. «En réalité, nous n'avons pas d'itinéraire fixe. Je ne sais quand nous partirons mais, de toute façon, nous allons passer la nuit ici.»

Après quelques minutes de repos, Lindbergh retourna à bord de son avion pour surveiller le remplissage du réservoir qui contient 1200 gallons de gazoline.

Il est probable que les Lindbergh partiront demain, mais on ne sait pas encore s'ils iront à St-Jean, Nouveau-Brunswick, où s'ils se dirigeront vers Cartwright, Labrador.

Le colonel fut fort amusé lorsque les journalistes lui parlèrent d'une envolée en Grande-Bretagne et d'une course avec les Mollison pour revenir en Amérique.

«C'est la première fois que j'en entends parler, dit Lindbergh. Deux avions, l'un de l'Aero Club, l'autre de la Police Maritime, se portèrent au-devant des Lindbergh à leur arrivée ce soir et les reconduisirent à l'aéroport. Bien que le gros du public n'eut pas encore appris le départ de North Haven, le mouvement des deux avions locaux avertit de l'approche du célèbre aviateur et l'on put voir une grande quantité d'embarcations de toutes sortes se diriger vers l'aéroport qui est situé à l'entrée est du port. Le port prit lui-même un air de fête avec toute cette circulation qu'on voit plus ordinairement aux jours de regatta.

Des centaines de personnes étaient massées sur la rive. Les Lindbergh furent reçus avec beaucoup de décorum mais tout le monde éclata de rire quand un garçonnet de cinq ans cria tout-à-coup: «Allé Lindy.»

Le colonel et Mme Lindbergh passeront la nuit à la demeure de M. Robert Dunsmore.

#### UN CENTENAIRE

Trois-Rivières, 11. (P.C.) — On a célébré ici aujourd'hui le centenaire de la Révérende Mère Catherine-Aurélié Caouette, fondatrice de l'Ordre du Précieux-Sang. Elle fonda le couvent local le 24 mai 1839. La cause de béatification de la R. M. Caouette est actuellement à Rome. Cet Ordre fut fondé à Saint-Hyacinthe en 1861 et compte maintenant 63 couvents et 742 religieuses.

Oklahoma City, 11. (P.A.) — L'Oklahoma, qui fut toujours «sec» depuis sa formation comme état américain, a voté aujourd'hui en faveur du rappel de la prohibition et réclame la bière à grands cris. Mais le gouverneur de l'état William H. Murray, a fait appel à la garde nationale pour empêcher des célébrations anticipées à Oklahoma City.

En apprenant les résultats du référendum d'aujourd'hui qui votait dans la proportion de deux à un en faveur de la législation de la bière, le gouverneur a ordonné aux troupes de surveiller la gare où se trouvent cinquante wagons de fret remplis de bière à 3.2 pour cent.

Ces wagons ne seront pas ouverts tant que le gouverneur n'aura pas proclamé la légalisation de la bière dans l'état.

## L'Oklahoma a voté humide

### Un pilote russe à l'aide de Mattern

Moscou, 11. (P.A.) — Le pilote russe Levonovsky a reçu l'ordre d'aller chercher l'aviateur Jimmie Mattern à Anadyr et de le conduire à Nome, en Alaska. De Nome, Mattern continuera son envolée autour du monde en passant par Edmonton.

Mattern est actuellement au petit village d'Anadyr où il se réfugia après l'atterrissage forcé de son avion en juin dernier. Il tentait alors de se rendre de Khabarovski à Nome sans arrêt. Levonovski arrivera à Anadyr probablement vendredi.

La réunion économique se trouve au même point que la semaine dernière

#### L'ajournement

M. Bennett et la délégation canadienne reviendront à la fin du mois

#### Autres problèmes

Londres, 11. (P.C.) — En vue de réconcilier le bloc de l'or européen avec le congrès économique de Londres, on a décidé aujourd'hui de retrancher les questions monétaires et les problèmes de tarifs et de quotas de l'agenda du congrès.

La Grande-Bretagne, les Dominions et les Etats-Unis ont acquiescé aux vues du groupement européen qui est d'avis qu'aucun travail satisfaisant ne pourra être accompli avant que le gouvernement américain ait décidé de stabiliser son dollar.

En adoptant l'avis du groupe européen, le congrès est revenu exactement au point où il se trouvait la semaine dernière, mais il y a certaines différences importantes. Ainsi, la semaine dernière, les délégués européens étaient prêts à quitter Londres pleins d'une juste indignation. Cette fois, assurés que les questions monétaires ne seront plus abordées, ils veulent bien poursuivre l'étude des autres problèmes.

Par conséquent, le congrès continuera son existence cahoteuse. On ne croit toutefois pas qu'il ne dure beaucoup plus que deux ou trois autres semaines. On se bornera à discuter les questions absolument non-contentieuses qui restent sur le feuillet d'étude. Après quoi le congrès ajournerait pour jusqu'à l'automne, quel-

(Suite page 3)

## Québec aura-t-elle recours à la Commission municipale?

Hitler protège sa dictature contre tous les dangers

Plusieurs commissaires radicaux sont remerciés de leurs services

#### Le problème religieux

Berlin, 11. (P.A.) — Wilhelm Frick, le ministre de l'Intérieur a ordonné aujourd'hui le rappel de tous les radicaux qui ont obtenu des postes de commissaires. En même temps, le ministre en a profité pour mettre les membres du parti nazi en garde contre toute atteinte portée à l'état dans le domaine des affaires. Une telle atteinte, dit-il, sera considérée comme du sabotage, car le seul pouvoir existant est entre les mains du gouvernement d'Hitler.

Il ajouta que l'époque de la révolution était finie, et que toute tentative de seconde révolution serait faite en opposition aux desirs du chancelier. Frick a menacé d'expulser de force les commissaires qui ne se retireraient pas de plein gré.

Les chefs de l'Eglise évangélique allemande se sont réunis ce soir au ministère de l'Intérieur où leur fut déclaré qu'une nouvelle constitution avait été votée à l'unanimité pour l'Eglise protestante du Reich. Les votants naturellement, furent les membres du parti nazi.

Le ministre Frick s'est déclaré enchanté de voir l'Eglise évangélique enfin unifiée. La constitution sera rédigée en loi cette semaine et l'on espère, avant longtemps, régler le conflit religieux à l'amiable.

Drummondville, 11. (P.C.) — L'enfant Jacques Lafamme, âgé d'un an et neuf mois, a été tué par un train alors qu'il se promenait sur la voie ferrée, près de la résidence de ses parents.

La Capitale est actuellement dans une impasse financière

#### Dans l'attente

Québec, 11. — Comme il l'avait promis au maire Lavigneur, la semaine dernière, l'honorable M. Taschereau a rencontré à Montréal les directeurs de la Banque Canadienne Nationale, afin de discuter avec eux la question d'un prêt de \$80,000 à la ville de Québec, pour payer les travaux de chômage et les secours directs en attendant que le gouvernement fédéral ait fait connaître sa décision au sujet des demandes de la Ville, présentées au fédéral par le gouvernement de la province.

La semaine dernière, les directeurs de la banque refusaient d'avancer cette somme à la ville de Québec, parce que la Commission municipale, dans la résolution autorisant la ville à dépenser cette somme, avait mis un proviso disant que cette autorisation était accordée «en autant que les pouvoirs de la Commission le permettaient».

Par l'entremise de M. DesRivières, le surintendant de la banque à Québec, les directeurs avertirent la ville qu'ils préféraient cette somme si la Commission voulait passer une résolution non conditionnelle, autorisant purement et simplement la ville de Québec à dépenser \$80,000, pour aider ses chômeurs.

De la décision qui sera prise à Montréal, dépend donc le sort des chômeurs de la cité, car si la banque refuse, la ville se trouve dans l'impossibilité de faire des travaux et de payer des secours directs.

Le premier ministre de la province a eu une entrevue avec le maire Lavigneur à qui il a demandé des détails additionnels sur cet emprunt que la cité désire faire et l'honorable M. Taschereau a dit à l'honorable M. Drouin qu'il donnerait des nouvelles à son retour de Montréal.

Dans les cercles municipaux, on attend avec anxiété la décision qui sera prise par le sénateur Beique et ses collègues, de concert avec M. Beaudry-Leman, et l'on se demande quelle influence un refus aurait sur les finances de la ville de Québec. A l'heure actuelle, les recettes ne sont pas suffisantes pour rencontrer les obligations de la cité et celle-ci doit compter sur la banque pour payer les intérêts sur ses obligations et la plupart de ses dépenses courantes en attendant la rentrée des taxes.

Le seul moyen que la ville aurait de sortir de l'impasse serait de demander à la Commission municipale de prendre le contrôle de ses affaires. Espérons que les choses n'en viendront pas là.

# Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne

Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé et publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 32, rue Saint-Jacques, Montréal.  
Rédacteur en chef: Olivier Asselin.  
Gérant de la Rédaction: Eustache Letellier de Saint-Just.  
Administrateur: Louis Carrier.

## Notre replâtreur

Final effort to save parley is being made. — Dernier effort pour sauver la conférence", disaient hier matin les dépêches de Londres au sujet du congrès économique mondial (soixante-six nations, ne plus ne moins, et vingt et une de plus cela faisait, comme pour les Heinz Pickles, 87). Nos amis les Anglais, pour désigner les assemblées de cette nature, ont un mot bien expressif: **parley**, ce qui signifie parole; et quand les dépêches disent qu'on fait des efforts désespérés pour sauver le **parley**, il faut entendre qu'on est à bout de salive et qu'on ne sait plus comment s'en procurer. Des reporters qui, entre nous, ont l'air de petits bouviers (connaissant tout juste la langue des ranches et pratiquant, avec la philosophie du buffle, la moralité du coyote), nous avaient pourtant dit que, grâce à notre Napoléon en beaverboard, on se passerait du "bloc de l'or" comme s'il avait disparu de la face du globe. M. Bennett, que la presse tory voudrait nous voir traiter avec plus de respect sous prétexte qu'il sait manier ce mâle outil qui s'appelle la pose, M. Bennett, se gourdant sur les pointes de son faux-col, mit, paraît-il, la main de John Bull dans celle de l'Oncle Sam, et ce seul geste fit rentrer sous terre tous les peuples partisans du métal jaune.

Va-t'en, chétif insecte, excrement de la terre!  
Le dollar-caoutchouc fait bien mieux notre affaire...

Quarante-huit heures après, l'opinion générale est qu'il faudra renvoyer les 66 nations chez elles d'ici quelques jours et qu'il sera parfaitement inutile de les réunir de nouveau avant l'automne.

La morale de cette mauvaise farce (en réalité il y en a deux: la conférence elle-même et l'exploit de M. Bennett, mais c'est de la dernière que nous voulons parler), c'est qu'il ne suffit pas à un homme politique d'être tout en or (à part le culot, qui, chez M. Bennett, est de bronze) pour persuader le monde que le meilleur des exercices est de marcher la tête en bas. La conférence de Londres étant née d'une initiative de MM. Macdonald et Roosevelt, il n'était pas à prévoir qu'elle n'aurait aucun programme de travail et que toutes les nations du monde s'y rencontreraient à seule fin d'échanger des idées d'enfants de 10 ans en fumant de gros cigares, ou de laisser complaisamment vider leurs poches par les partisans de la fausse monnaie. C'est pourtant ce qui est arrivé. Dès le jour où la Hollande, la Belgique, la Suisse, l'Italie, tous pays puissants par leur commerce et leur sens de l'ordre, se furent jointes à la France pour affirmer, contrairement aux Etats-Unis, que la stabilité de la monnaie est la condition première de toute restauration économique, il était évident que la conférence ne mènerait à rien. Pour ne pas comprendre cela, il fallait être bête à manger du foin. Et c'est dans ces circonstances que notre premier-ministre tout en or (bien que partisan d'une monnaie falsifiée) nous fit câbler, par quelques journalistes dignes de l'encenser, qu'il avait, lui Bennett, assuré le succès de la monnaie en caoutchouc.

Et dire qu'il y a encore des gens pour croire que ce beau grand taureau d'exposition, à la queue et aux cornes en métal précieux, est un animal intelligent!

Olivier ASSELIN

## Choses du temps

### Une perte.

Les hommes intelligents, dévoués, progressistes, sont nombreux dans notre enseignement secondaire, et le chanoine Fortunat Charron, qui vient de mourir à Rimouski dans la fleur de l'âge, était de ceux-là. D'une grande finesse naturelle, passionné pour l'étude, il avait su tirer un maximum de profit d'un séjour de quelques mois dans des écoles européennes: aucun progrès pédagogique, aucune recherche intellectuelle, ne le laissait indifférent; les quelques années qu'il passa à la direction du collège de Rimouski, il fit, avec des moyens infimes, des choses remarquables qui lui survivront. Son œuvre est la preuve que, ce qui manque à notre enseignement secondaire, ce sont moins les hommes qu'une certaine organisation.

Soustrait aux exigences du ministère ecclésiastique, soumis à des règles de formation et d'agrégation uniformes, des hommes comme lui auraient-ils fait d'arracher nos classes dirigeantes à la médiocrité intellectuelle où elle se complaisait; de leur inspirer un autre idéal que le succès purement professionnel, qui trop souvent, pour elles, se confond avec l'habileté à "mettre dedans" plus ignorant que soi, client ou concurrent. Le malheur, c'est que l'organisation de notre enseignement secondaire reste, après la création de l'école normale supérieure de Québec, largement anarchique. Et nous le disons avec certitude: ce ne peut être que par la suppression de la loi sur l'enseignement que nous pourrions faire quelque chose de mieux.

### Retourquisation.

La commission linguistique de la République de Turquie a recueilli cinquante mille locutions et mots arabes, persans, voire allemands, qui depuis deux cents ans ont pénétré et corrompu la langue turque. Une tentative analogue avait échoué à l'époque du Tanzimat. M. G. Primi écrit à ce sujet à la Bulgarie:

On peut évaluer à 15,000 au moins les mots purement turcs abandonnés au cours des derniers siècles pour des raisons qui nous échappent et que l'on avait sacrifiées à des locutions arabes ou persanes qui n'étaient ni plus exactes, ni plus expressives. Je ne vous citerai qu'un seul exemple, très simple, mais qui je crois conclut. Le mot "vermek", donner, était employé couramment pour exprimer l'idée de "rendement". On l'avait abandonné au profit d'un mot composé arabe, que le peuple ne comprend pas et qui ne rendait qu'une imparfaite l'idée. En revenant à la tradition et à l'usage sacrés, on a rendu justice à une locution qui ne

meritait aucunement le sort qui lui avait été infligé. Et je pourrais multiplier par milliers les exemples de ce genre...

Rien ne ressemble plus à notre mouvement de renaissance que cette évolution dans le sens du "panturquisme". Je crois que la commission linguistique finira par répudier tout à fait l'alphabet arabe qui, me dit un confrère averti de ces questions, convient beaucoup moins que l'alphabet latin au génie de la langue turque. Mais ces considérations techniques nous importent peu. Concluons seulement que le vrai moyen de sauvegarder le français en notre province, de le garder des infiltrations étrangères, ce serait peut-être de créer, à l'exemple de la Turquie, un office de la linguistique auquel incomberait d'épurer le vocabulaire administratif et de le soustraire à l'influence anglaise. Ce serait croyons-nous, plus sensé que d'abandonner ce travail à n'importe quelle société patriotique.

L. P.

### "Ordre en conseil".

N'en déplaise à M. Audet, — dont la conférence contenait d'ailleurs de si bonnes choses, — voilà une expression qui n'a aucun sens et dont il faudrait purger notre langue "au plus tôt". La prétention que tout barbare qui tient par un élément quelconque à l'expression française, correspondante à droit de cité dans notre langue, ne repose que sur un chauvinisme indéfendable. On a dit en France "le roi en son conseil", "l'ordre du roi en son conseil", mais on n'a pas dit, et jamais, "le roi en conseil", et jamais, au grand jamais, l'on n'a dit plus "ordre en conseil", car si le roi peut délibérer en son conseil, il ne saurait en être ainsi d'un ordre, ni d'un décret, ni d'un arrêté, qui peuvent seulement émaner, être portés, être pris, être rendus, ce qui n'est pas du tout la même chose. Au surplus notre gouverneur représente bien, théoriquement, le roi, mais il n'a rien à faire dans les délibérations des ministres et c'est exagérer indûment son rôle que de lui faire émettre ou donner des ordres, en son conseil ou autrement. L'huissier représente lui aussi le roi, et néanmoins, quand l'huissier est venu vous porter du papier timbré, vous ne dites pas: "Le roi, en la personne de son huissier, est venu", vous dites simplement: "L'huissier est venu", et tout le monde vous comprend.

Il y a certes entre "décret ministériel" et "arrêté ministériel" une différence que la plupart n'observent pas, même quand ils veulent parler correctement. Mais ne doutons pas que ces expressions, chacune à sa place, sont correctes, et qu'"ordre en conseil" est un barbarisme. — O. A.

## Billet du matin

CONFERENCIA

La scène se déroule dans la grande salle d'un musée géologique. Le président adresse la parole aux délégués venus de soixante-six pays, tous différents les uns des autres (pays et délégués): Usonia, Gallia, Anglia, Teutonia, Fasia, Moscovia, Scandia, Couloiria, etc.

Le président: La conférence, messieurs, doit trouver des questions à débattre. L'ancien ordre du jour est dans la poubelle, comme pourrait dire mon excellent ami, le délégué d'Usonia, dans son langage ordinairement imagé.

Le délégué d'Usonia: Je ne m'oppose nullement à l'usage du mot "poubelle" s'il est bien entendu que je parle en mon nom et non en celui de mon gouvernement.

Le président: C'est bien compris, naturellement. Messieurs il est à peine nécessaire que je fasse observer qu'une conférence sans sujet de discussion est plutôt absurde. Permettez-moi de vous rappeler le fameux axiome du philosophe Descartes, à moins que ce ne soit d'un autre: "Je pense, donc je suis". Notre situation est justement le contraire. "Nous sommes", donc nous devons trouver quelque chose à quoi penser. Messieurs, à quoi pourrions-nous bien penser? J'attends vos propositions.

Le délégué d'Usonia: Un problème apparemment sans solution et qui inquiète gravement des millions d'hommes et de femmes de mon pays est le rôle que joue l'enchevêtrement psychique dans une partie de bridge. Ce problème ne se limite pas à notre pays. Hier soir encore, mon excellent ami, le délégué de Danubia m'a raconté comment, en une occasion, il avait en main sept piques, de l'as au huit, le roi et la reine de coeur, le valet de trèfle...

Le délégué de Gallia: L'orateur, monsieur le président, fait allusion au jeu de contrat.

Le délégué d'Usonia: Naturellement. Le délégué de Gallia: J'ai l'impression, monsieur le président que toute idée de contrat est maintenant démodée. On l'a remplacé par la logique des faits. Vous demandez pique et vous prenez le contrat, mais, après cinq ou six levées, si vous voyez que votre jeu est plus avantageux, vous changez et c'est fini par là, c'est O.K., comme on dit en Usonia.

Le président (avec beaucoup de tact): Peut-être d'autres délégués pourrions-ils nous offrir des suggestions.

Le délégué de Teutonia: L'état de désordre, de chaos même, qui règne dans le monde peut être attribué à ce que les nations n'ont pu s'accorder sur la question de savoir à quelle température on doit servir la bière.

Le délégué d'Usonia: Frappée, naturellement.

Le délégué de Teutonia: Barbare.

Le président (seulement): Le délégué de Teutonia est rappelé à l'ordre.

Le délégué de Teutonia: Je présente mes excuses. Je me suis oublié. L'honorable président doit comprendre que la bière frappée n'est pas de la bière. C'est tout ce que vous voudrez, mais pas de la bière. J'irai jusqu'à dire que nous avons perdu la guerre à cause de l'introduction dans notre pays des boissons glacées américaines.

Le président: Parlant comme délégué d'Anglia, je suis sûr que la nature a créé peu de choses aussi bonnes qu'un bon verre de bière servie avec du pain et du fromage.

Le délégué d'Usonia: De la bière servie! Messieurs, jamais mon gouvernement ne permettra... pardon, j'allais m'oublier, à mon tour.

Le délégué de Scandia: Monsieur le président, pourrions-nous avoir des précisions au sujet de l'homme au masque de fer? Ce problème m'a fasciné depuis que j'en ai entendu parler, peu de temps après avoir connu Monte Christo et avant de connaître les Trois Mousquetaires. Il me semble que notre conférence ne pourrait mieux faire qu'établir, une fois pour toutes, l'identité du fameux prisonnier de la Bastille. Pensez-vous que c'était un jumeau du roi Louis XIV? Pour ma part, je crois que c'était un fils illégitime de Charles II, d'Angleterre, mais j'accepterai la preuve du contraire. Nous pourrions soumettre la question à une commission de dix-huit.

Le président: Je propose que le nombre des délégués de cette commission soit laissé à la discrétion du président.

Le délégué de Scandia: C'est parfait.

Le délégué de Gallia: Les membres de la conférence doivent noter, naturellement, que la carrière de l'homme au masque de fer est un exemple frappant de suffisance, je dirai même d'isolement.

Le président (avec tact): Il y a d'autres délégués.

Le délégué de Balkania: Nous voulons savoir ce qui en est au sujet de cette théorie d'Einstein? Il me semble que la conférence rendrait un grand service à l'univers en adoptant une déclaration brève, mais précise touchant la Relativité. A mon sens, chaque fois qu'un savant tente d'expliquer la théorie d'Einstein à un autre savant, cela se termine ainsi: celui qui donne l'explication prend

## Recueillement

Dédié aux lis... s'il en reste

Pas un mot n'est venu troubler la nonchalance. Qui gagne l'ombre. A voir sa bouche de profil. Et son front droit où l'art des Grecs est en exil. Il semble qu'elle songe avec trop d'indolence.

Car me sachant payé de sa seule présence. Bien que je sente en moi comme un regret subtil. Sans un geste d'amour, si timide soit-il. Je goûte la douceur de l'aimer en silence.

Pourrais-je seulement, si ses regards amis. En cherchant mon regard ne me l'eussent permis. L'adorer sans un mot et lui rester fidèle?

Je sais que je lui dois de m'avoir accueilli. Et dans ce tête à tête où tout est recueilli. Je ne demande rien que de rêver près d'elle.

NARCISSE

LA NORMANDIE LITTÉRAIRE

## Un nouveau livre sur Guy de Maupassant

Par René Rouault de la Vigne

(Collaboration particulière du CANADA)

Moins de six mois après son *Gustave Flaubert, l'homme et l'oeuvre* (1), M. René Dumesnil publie un *Guy de Maupassant* (2), fruit de longues années d'études, qui mérite également de retenir l'attention des lecteurs.

Il semblait que tout ait été déjà dit sur ces deux grands écrivains. Normand comme eux, Rouennais comme eux, Flaubert, M. René Dumesnil s'est donné la tâche de rechercher, choisir, classer, analyser et discuter les témoignages et jugements portés sur leur vie et sur leur oeuvre, et d'éclaircir ainsi l'une et l'autre d'un jour aussi exact que possible.

Cette méthode a montré combien l'oeuvre de Flaubert résulte directement de sa vie intérieure, dévorante d'activité, de sa culture prodigieuse et sans cesse accrue, de son pessimisme enfin, qui n'excluait cependant pas la bonté ni la tendresse.

Mais, dans le cas de Guy de Maupassant, dont la vie littéraire s'est écoulée dans l'espace très limité de quarante années, M. René Dumesnil estime avec raison qu'il ne faudrait pas exagérer l'influence de la vie sur l'oeuvre et vouloir expliquer celle-ci par le détail de celle-là. Aussi, à l'encontre des biographes qui se sont attardés à conter "le destin tragique" de Guy de Maupassant, guetté par la folie, puis devenu sa proie et mourant à quarante-deux ans dans la maison de santé du docteur Blanche, à Passy, le 6 juillet 1893, M. René Dumesnil a volontairement négligé ce qui, dans la vie trop brève de l'écrivain, lui a paru sans liens directs avec l'étude de son oeuvre.

C'est à dessein qu'il a consacré le premier chapitre du livre au "pays". Le critique veut ainsi marquer par quelles racines profondes l'oeuvre est étroitement liée à ce terroir d'Étretat, de Fécamp et du pays de Caux, cadre pittoresque et varié des années d'enfance du jeune Guy et de ses vacances de collégien. M. René Dumesnil a repéré dans les romans, contes et nouvelles, figurant tantôt sous un vocable de fantaisie, tantôt sous leur nom véritable, de très nombreux paysages peints chez nous, d'après nature: aussi bien la description célèbre de Rouen, vu de la côte de Canteleu, dans *Bel-Ami*, que telle lettre, récemment publiée, dans laquelle Maupassant précisait son itinéraire pour aller à l'antifé à Étretat pour Flaubert, soucieux alors de choisir un terrain propice aux promenades géologiques de Bouvard et Pécuchet.

"Le Normand, le Cauchois vivent, dans les romans de Maupassant et dans ses contes, leur vie naturelle et simple, note M. R. Dumesnil. Il n'a point exalté leurs qualités, voilà leurs défauts. Il n'a fait ni caricatures, ni panégyriques. Il a évité l'outrance. Il a peint exact. Et lorsqu'il nous émet jusqu'aux entrailles, lorsqu'il nous fait rire aux larmes, il n'exagère ni ne déforme, mais se contente de mettre le trait juste en pleine lumière. Il reste vrai. Aussi, ses types vivent comme ses paysages, sans que le temps altère leur ressemblance."

Si ses ancêtres paternels ont occupé un certain rang en Lorraine puis à Paris, l'enfant qui naquit au château de Miromesnil, en la commune de Tourville-sur-Arques, près de Dieppe, le 5 août 1850, était du moins aux trois quarts Normand: sa mère, Laure Le Poittevin, était la fille d'un filateur de Rouen, et sa grand-mère paternelle, Aglaé Pluchard, était originaire de Pont-Audemer.

Le président: Je propose que le nombre des délégués de cette commission soit laissé à la discrétion du président.

Le délégué de Scandia: C'est parfait.

Le délégué de Gallia: Les membres de la conférence doivent noter, naturellement, que la carrière de l'homme au masque de fer est un exemple frappant de suffisance, je dirai même d'isolement.

Le président (avec tact): Il y a d'autres délégués.

Le délégué de Balkania: Nous voulons savoir ce qui en est au sujet de cette théorie d'Einstein? Il me semble que la conférence rendrait un grand service à l'univers en adoptant une déclaration brève, mais précise touchant la Relativité. A mon sens, chaque fois qu'un savant tente d'expliquer la théorie d'Einstein à un autre savant, cela se termine ainsi: celui qui donne l'explication prend

Laure Le Poittevin et son frère Alfred étaient les amis intimes de Caroline et Gustave Flaubert. Leurs mères, Mmes Thérèse de Fécamp et Fleuriot de Pont-l'Évêque, avaient été élevées ensemble dans un petit pensionnat d'Honfleur. Cette intimité s'étendit à la troisième génération et c'est ainsi que Gustave Flaubert considéra comme son disciple le fils de son amie d'enfance et le neveu de son alter ego. Quelques-uns ont présumé qu'il y avait plus qu'une filiation littéraire, mais M. R. Dumesnil a fait justice de cette légende: Flaubert était parti depuis dix mois pour son voyage d'Orient lorsque naquit le jeune Guy.

Héritier de la légèreté de son père très séduisant et séducteur, et de la nervosité de sa mère, Guy de Maupassant portait en lui la double tare de ce ménage désuni.

L'affection, les conseils et l'exemple de Flaubert l'aiguillèrent vers les lettres. Une situation dans les bureaux du ministère de la Marine, puis, grâce à Flaubert, dans ceux du ministère de l'Instruction publique, lui permit d'attendre le succès.

Maupassant écrivit plus tard: "J'ai travaillé pendant sept ans avec Flaubert sans écrire (entendez par là sans écrire pour le public, sans songer à publier) une ligne. Pendant ces sept années, il m'a donné des notions littéraires que je n'aurais pas acquises après quarante ans d'expérience."

"Au vrai, note à son tour M. R. Dumesnil, ils trouvèrent l'un chez l'autre le meilleur de ce que deux hommes, l'un jeune et l'autre engagé déjà sur le versant qui mène à la mort, peuvent se donner... Leur amitié fut si bienfaisante à tous deux qu'on ne sait, en définitive, lequel dut le plus à l'autre, puisque Flaubert y trouva la consolation aux peines si lourdes qui l'assombrissaient, et comme une raison de vivre..."

Le succès vint, éclatant, avec la nouvelle célèbre, *Boule-de-Suif*, publiée pour la première fois en 1880 dans le recueil des *Soirées de Médan*: Guy de Maupassant était lancé. Les nouvelles, les contes, les romans allaient désormais se succéder presque sans interruption, jusqu'à la mort de l'auteur.

La fortune semble avoir comblé le jeune écrivain et pourtant il est malheureux. "Tout m'est à peu près égal dans la vie, écrit-il à Marie Bashkirtseff, hommes, femmes, événements. Voilà ma vraie profession de foi. Et j'ajoute, ce que vous ne croiriez pas, que je ne tiens pas plus à moi qu'aux autres. Tout se divise en ennui, farce et misère. Je prends tout avec indifférence. Je passe les deux tiers de mon temps à m'ennuyer profondément. J'occupe le troisième tiers à écrire des lignes que je vends le plus cher possible, en me désolant de faire ce métier abominable..."

Si ce pessimisme est voisin de celui de Flaubert, l'Ermitte de Croisset, du moins, croyait à l'Art et au désintéressement: aussi l'oeuvre du maître reste-t-elle bien supérieure à celle du disciple.

On a pu reprocher avec raison à Maupassant la vulgarité de son inspiration et la gaucherie, pour ne pas dire l'immoralité, d'une bonne part de son oeuvre, mais il faut, en toute justice, louer son style simple, clair, précis, l'exactitude de ses observations psychologiques, leur expression pleine de pittoresque et de charme et l'art très fin avec lequel il mène son récit. On relira toujours avec agrément les belles pages dans lesquelles il a décrit les sites, représenté les scènes tantôt joyeuses, tantôt tragiques, de nos campagnes, et dépeint le caractère et les moeurs des paysans de notre région cauchoise ou rouennaise.

Le livre, tout rayonnant de sympathie, que M. René Dumesnil vient de lui consacrer, gagnera certes de nouveaux lecteurs à une oeuvre assurée pour longtemps de n'en point manquer.

René Rouault de la Vigne

Rouen, juin 1933.

\*\*\*La France refuse de se confier en des nations que l'extravagance a ruinées.

## Coup de barre

Vous avez raison, cher Asmodée, tout passe, tout casse, tout change, et les institutions démocratiques ne sont pas les dernières à casser. Ces dégringolades démocratiques sont même devenues, depuis la guerre, une véritable épidémie. Si vous voulez dresser la liste des pays qui sont revenus à des conceptions plus logiques du gouvernement, vous verrez que le total en est respectable. Et le mouvement n'est pas fini, loin de là. Si les rois ont parfois fiché le camp, c'est qu'ils étaient devenus de simples marionnettes entre les mains de quelques individus, dépourvus de scrupules; mais croyez bien que la vague de démocratie qui a déferlé sur le monde, après la grande éclipse de 1913, n'a jamais existé que dans la cervelle surchauffée de quelques ahuris, qui prenaient des réactions dans le sens de l'ordre pour des mouvements de "libération". Libération de quoi, d'abord? Vous seriez bien en peine de me le dire, et je crois que tout le monde serait dans votre cas. Le plus merveilleux exemple de la balourdise humaine, ou plutôt démocratique, a été de croire que l'Allemagne avait changé d'esprit par ce qu'elle avait pris l'étiquette "République", sous la pression des Alliés. Une autre exemple, non moins caractéristique, est celui de la révolution russe. Les parlementaires à tous crins applaudissaient frénétiquement Kérénski, et ce grand bipède très désintéressé (il s'est retiré à Londres avec quelques dizaines de millions "fabriqués" pendant son règne de quelques mois...) n'a su faire que deux choses: prononcer des discours et ruiner le pays.

Je comprends bien que pour des raisons sentimentales vous préfériez vous faire passer la face pour un bon pèpère de roi que pour un Tartare comme Lenine, un You-You comme Trotsky. Brenstein, ou un maniaque dangereux comme Hitler. Je suis moi-même de cet avis, mais cela ne change pas le problème. Je reconnais aussi que les charlatans abondent et que le recrutement ne se fait pas nécessairement dans les classes les plus élevées de la société. Mais qu'est-ce que cela prouve? Tout simplement que ces messieurs à particules ne brillent pas par les capacités. Si des gens comme Mussolini sont arrivés au pouvoir, c'est qu'ils avaient du cran, de l'étoffe et que, tout s'étant écroulé autour d'eux, ils ont été assez forts pour remettre le pays debout. Rien que cela devrait vous convertir à la supériorité du régime personnel, que l'on appelle dictature pour l'amoindrir. Et notez bien, cher Asmodée, que ces "dictateurs" ne se sont pas bornés à régner: ils ont créé, créé selon les besoins nouveaux pour des temps nouveaux. Sans cela, il y aurait belle lettre qu'ils seraient allés rejoindre les vieilles lunes. C'est l'incapacité de création réelle des dirigeants russes qui a fait disparaître les Kérénski, les Trotsky, les Primo de Rivera et deux ou trois autres paltoquets.

Vous dites que "nos nouveaux rois" sont des dictateurs-économistes. Eh! oui, ils ne pouvaient pas ne pas l'être. Et s'ils suivent des méthodes qui ne sont peut-être pas très orthodoxes, cela ne signifie pas qu'ils soient voués à l'échec. Croyez-vous donc que les purs de l'économie politique, en l'absence de la haute la haute, haute, haute finance, ait été si brillante que ça, en face des grands problèmes qui nous accablent? Croyez-vous que les fameuses institutions démocratiques aient été à la hauteur, dans les heures de la guerre n'a été gagnée que par ce que les gouvernements étaient en fait entre les mains de quelques gens à poigne, qui savaient où ils voulaient en venir?

Et y a-t-il un seul individu ayant suivi de près le fonctionnement de la machine parlementaire qui ne soit pas d'avis que la guerre aura duré la moitié moins de temps si l'on avait pu supprimer entièrement les discours et les objections? Et si l'on avait encore, est-ce que la paix n'a pas été perdue, du jour où ces autres pleines de vent ont pu reprendre leur petit jeu à la noix de coco...?

Tout cela est assez difficile à résumer, vous en conviendrez. Et j'ajouterais que le grand besoin des peuples, à l'époque moderne, c'est un nouveau système qui s'harmonise avec les conditions nouvelles d'existence. Il faut un nouvel esprit, une nouvelle mystique; il faut résoudre des problèmes et non discuter.

Si Washington fait gaffes sur gaffes, c'est que les Etats-Unis sont en régime démocratique. Les soupapes de sûreté ne fonctionnent plus par ce qu'on s'en est trop servi et surtout par ce qu'elles ne conviennent plus à l'heure actuelle. Il y a 225 ans que les nationalistes français, avec Daudet et Maurras, déclarent qu'il faut se diriger soit vers l'ordre soit vers le désordre. Il n'y a pas de milieu. Et c'est en sortant de ce milieu, compréhensible à l'heure de l'ordre et le désordre, que les dictatures ont pu durer et créer de profonds changements dans de nombreux pays.

Oui, mon cher Asmodée, tout passe, tout casse, les royaumes marionnettes imberbes ou chevelus, tout comme les démocratiques marionnettes, lorsqu'elles ne savent pas se mettre au pas. En ce qui concerne les premières on peut quelquefois verser une petite larme, mais en ce qui concerne les secondes, trois braves pour saluer leur départ!

Clodion le CHEVELU

Avant l'occupation britannique, les cultivateurs de la Haute Égypte devaient payer quatre catégories différentes de taxes sur la roue d'eau pour l'irrigation, d'après la qualité du sol: 3 espèces de taxes sur le puits de la ferme; 2 taxes sur le seuil d'eau et 11 taxes différentes par acre sur les récoltes semées deux ou trois fois par an avec les crues et la décroissance du Nil. Outre ces taxes, une autre taxe de 2 piastres (10 cents) était imposée sur chaque datier.

Clodion le CHEVELU

Avant l'occupation britannique, les cultivateurs de la Haute Égypte devaient payer quatre catégories différentes de taxes sur la roue d'eau pour l'irrigation, d'après la qualité du sol: 3 espèces de taxes sur le puits de la ferme; 2 taxes sur le seuil d'eau et 11 taxes différentes par acre sur les récoltes semées deux ou trois fois par an avec les crues et la décroissance du Nil. Outre ces taxes, une autre taxe de 2 piastres (10 cents) était imposée sur chaque datier.

Clodion le CHEVELU

Où que vous vous arrêtiez au cours de voyage, demandez le CANADA

## Le centenaire de Niepce

Il y a cent ans que mourait l'inventeur de la photographie. A cette occasion, M. Albéric Cahuet a fait un pèlerinage en pays bourguignon, à Chalon-sur-Saône où naquit Niepce, et à Saint-Loup-de-Varenne, un petit village de la banlieue chalonnaise, où il a beaucoup vécu et où sa merveilleuse invention a été mise au point. La maison natale est discrète, écrit-il dans *L'illustration*, "sans aspect extérieur, et prenant le meilleur de sa vue hors de la vie citadine, sur un petit jardin en terrasse". Tout proche se trouvent les bâtiments des oratoriens dont Nicéphore Niepce a été l'élève. Il fut même sur le point de suivre leur règle. Il professait dans la maison des Pères de l'Oratoire, à Angers, à la Révolution. Mais il n'était revêtu que des ordres mineurs. Il reprit donc sa liberté pour entrer dans l'armée. Il y resta jusqu'en 1794 année où il épousa, à Nice, la veuve d'un avocat niçois.

Après un rapide passage dans l'administration il revint, en 1801, au pays natal avec son frère Claude. Tandis que celui-ci était architecte, Nicéphore était les terres.

Mais la grande, la chère préoccupation des deux frères était surtout de mettre au point le moteur à explosion (d'ailleurs) qu'ils avaient nommé le "pyréolophore" et qui, pendant vingt ans, allait être le meilleur de leurs espoirs scientifiques.

La gloire ne devait point venir de cette machine active en collaboration, et dont les expériences ne furent pas satisfaisantes. Mais tout en suivant avec passion le destin du pyréolophore, il découvrit lui-même, et seul, le principe de la photographie. Il avait été fort intéressé par l'art de la lithographie.

Une extrême curiosité avait accueilli les applications de ce nouvel art, et Niepce, à l'effet de tous les progrès, auxquels son esprit demandait une participation active (ne devait-il pas envisager de faire un vélocipède de la draïssaine inventée en 1817?) imaginait bientôt un perfectionnement qui consistait en ceci: faire tracer l'image non plus par la plume, mais par la lumière du soleil, ce qu'il appelait l'héliographie.

La merveilleuse invention devait être mise au point en 1828.

Niepce n'a pas été prophète dans son pays. Il passait, aux yeux de ses contemporains, pour un doux original qui s'était ruiné par ses manies scientifiques.

Le maire actuel de Saint-Loup-de-Varenne, M. Marechal, qui a donné tous ses soins à l'établissement du panneau dont l'inscription évoque le souvenir de Niepce, a retenu les impressions héritées de son arrière-grand-mère, une couturière de village qui fut en service dans la maison de l'inventeur.

—M. Nicéphore, m'a dit M. Marechal, a laissé la réputation, ici, du meilleur des hommes.

—Un peu original, sans doute.

—Assurément, mon aïeule le considérait bien comme un peu fou quand il s'immobilisait avec un voile noir sur la tête. A cette époque, on ne pouvait pas comprendre...

Sa vœux restés dans le plus complet dénuement. Une initiative charitable fonda pour elle un lit à l'Hospice de la Charité à Chalon, et la municipalité lui accorda une rente annuelle de 300 francs, réduite bientôt à 200 francs.

(Je Suis Partout)

## EN MARGE

\*\*\*Il n'y a pas de sot métier, mais en démocratie il y a un métier pour chaque sot.

\*\*\*On s'enrichirait vite à jouer "à la baisse" sur la conscience des hommes.

\*\*\*Triboulet est passé dans l'histoire: pourquoi M. Bennett se tracasse-t-il!

\*\*\*Quand les Américains seront

## Concert populaire au parc Lafontaine

Il aura lieu, ce soir, sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste

Le Comité des concerts populaires de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont M. C. Hermelin Moineau, directeur-général, est le président effectif et M. A. J. Brassard, maître de chapelle à la paroisse de l'Ascension de Westmount, le directeur musical, offre une autre soirée de chansons françaises au kiosque du parc Lafontaine.

Les organisateurs espèrent réunir une forte assistance, tout particulièrement de la part des enfants, pour conserver cette sorte de tradition musicale qui a été si populaire autrefois. Les programmes de la soirée de chansons françaises au kiosque du parc Lafontaine.

Programme  
1. Communications.  
2. On va t'y n'avoir du plaisir. Quatuor Pure laine.  
3. Savez-vous planter des choux? Alfred Normandin.  
4. Marie-Anne s'en va-t-elle au moulin. C. H. Moineau.  
5. C. K. A. C. Présentation.  
6. O Canada, mon pays, mes amours. Albert Labelle, ténor.  
7. Madame, elle a mal à son pied. C. H. Moineau.  
8. Bonhomme, bonhomme.

9. Choral Saint-Jean-Baptiste de Montréal.  
a) Ah! l'air est doux.  
b) Quand fleurit la rose.  
c) Ronces et houx.  
d) Cher petit oiseau fidèle, de Brahms.

Directeur: A. J. Brassard. Accompagnateur: Dr L. A. Hébert.  
9. Le beau Colas de David Mathieu. O. Legaré.  
En filant ma guenouille.  
19. Oh! c'est les filles de Chambly. Alfred Normandin.

11. a) Ah! j'ai rêvé d'un amour, de Maurice Pesse. Mme Guernon-Dansereau.  
b) Les plaintes d'Ariane.  
12. Hi-Hen-Ha, la lrelette, Alfred Normandin.  
13. Oh! deux beautés, Extrait de la Tosca. A. Labelle.  
14. Noël d'Irlande, de Holmes. Ed. Brunet.  
15. Choral:

Si vous n'êtes en bon point, de R. de Lassus et Bonjour mon cœur, bonjour ma douce vie.

16. Le crêdo du paysan. Alfred Normandin.  
17. — Quatuor Pure Laine — V'la l'bon vent.  
18. O Canada, Intermède.  
19. Lève ton pied légère bergère et Vive la Canadienne. O. Legaré.  
20. Il était un petit navire. C. H. Moineau.  
21. Le petit moussin noir. Alfred Normandin.  
22. Pour boire, il faut veindre. La soupe aux pois et O Canada, le Quatuor Pure Laine.

## Deux des 4 évadés de Shawbridge retrouvés

Deux des quatre garçons qui se sont évadés de l'école correctionnelle de Shawbridge, lundi après-midi, sont retournés à l'école, avons-nous appris. Ils ont déclaré qu'ils s'étaient mis en route vers Montréal mais qu'ils avaient bientôt changé d'idée après avoir marché quelques milles. Leurs complices, plus âgés qu'eux, ont continué leur chemin et n'ont pas encore été retrouvés. La police continue de les rechercher à Montréal, avec celui qui s'est évadé la même journée, de l'école correctionnelle Saint-Antoine, située rue Sherbrooke.

## Décision maintenue

Le comité exécutif de la ville de Montréal maintient la décision du directeur de la police, M. Fernand Dufresne, qui a destitué le tourneur-chef Joseph Johnson, responsable de l'évasion des bandits Starke et Dulude (rattrapés depuis). Le comité exécutif a pris cette décision hier après-midi après avoir étudié le rapport du chef de police.

## 2 ENFANTS BLESSES

Eveline Ford, âgée de huit ans, qui a été frappée par une auto hier soir, vers 7 h. 45, derrière le domicile de ses parents, 2550, rue Saint-Antoine, a été conduite à l'hôpital Western, souffrant de contusions à la tête. Walter Carrington, âgé de onze ans, dont les parents demeurent à 2480, rue Courcelle, a été admis au même hôpital, hier soir après avoir été mordu par un chien.

## ACCIDENT DE CHASSE

Matane, 11. (P.C.) — Arthur Chretien, jeune colon de Grand-Retour, a reçu une balle dans la cuisse par mégarde par son frère, Albert, au cours d'une expédition de chasse.

FAITES DE  
**METHOT**  
VOTRE LIBRAIRE  
LANCASTER 4708  
Angle Saint-Denis et Ontario

**RADIOTRONS MARCONI RVC**  
SONT EN VENTE PARTOUT

## Les élections chez les notaires

Me J.-A. Trudel est élu président et Me Arthur Courtois, secrétaire

Trois-Rivières, 11. — La Chambre des Notaires de la province de Québec vient d'accorder pour la première fois à un Trifluvien l'honneur suprême attaché à la pratique du notariat en élevant M. le notaire J.-A. Trudel, de l'étude locale Trudel et Guillet, président de la Chambre des Notaires de la province.

Notre district a déjà fourni un président à cette Chambre en la personne de M. Robert Trudel, notaire à Ste-Geneviève de Batiscan, et grand-père du président actuel, M. J.-E. Gaillet, notaire, de Maskinonge, père de l'honorable juge Antonin Gaillet, qui avait terminé un terme à la présidence à la suite du décès de son titulaire.

La Chambre des Notaires de la province de Québec date de 1870 et compte quarante-deux membres élus en plus des anciens présidents qui en font partie ex-officio. Les membres sont élus par district dans toute la province.

M. J.-A. Trudel succède à M. Victor Morin, de Montréal, président sortant de charge. Les autres officiers de la Chambre des Notaires élus, aujourd'hui, sont les suivants: vice-président, Me Adjutor Roy, de Lévis, descendant d'une belle lignée de notaires vieille de plus d'un siècle; syndic, Me Yves Montreuil, de Québec, et secrétaire, Me Arthur Courtois, de Montréal.

Il n'y aura plus dorénavant qu'un unique secrétaire de la Chambre, car jusqu'à présent il s'en trouvait deux: l'un à l'est et un pour l'ouest de la province.

La principale innovation de la Chambre dont Me Trudel dirigera les destinées va être la nomination par celle-ci d'un inspecteur permanent qui sera choisi, au sein de la Chambre, et dont la mission exclusive sera de visiter tous les greffes de notaires de notre province et d'y faire, en vue de protéger la profession notariale et le public, les questions de vérifications adéquates. La Chambre des Notaires élira, demain matin, cet inspecteur permanent.

## Le ralliement des retraitants à Lévis

La Journée catholique de Lévis aura lieu le 30 juillet

C'est à la fin de ce mois, le 30 juillet, qu'a lieu à Lévis la dixième Journée catholique. Des retraitants de toutes les parties du pays s'y rencontreront. Il existe actuellement dans la seule province de Québec, quatorze maisons de retraites fermées pour hommes et jeunes gens: Villa Saint-Martin (près Montréal), Villa Manneville (Québec), Maison Notre-Dame du Cap (Cap-de-la-Madeleine), Villa St-Alphonse (Sherbrooke), Maison du Sacré-Cœur (Hull), Villa La Broquerie (Boucherville), Maison de Jésus-Ouvrier (près Québec), Maison Notre-Dame de Lourdes (Mont-Joli), Villa d'Youville (Charlevoix), Maison de St-Hyacinthe (St-Hyacinthe), Maison St-Ignace (Chicoutimi), Villa du Rosaire (Nicolet), Maison Querbes (Joliette), Maison du Christ-Roi (Châteauguay). Des groupes nombreux se rendront à Lévis de tous les centres. On en attend aussi des maisons de retraite des autres provinces: de Bouctouche (près Moncton, N.-B.), de Windsor, Ont., et même de l'Ouest.

Ceux qui désirent des renseignements sur cette Journée sont priés de s'adresser aux directeurs de leur maison de retraite, ou au président du Comité des retraitants de Lévis, M. Cyrille Vaillancourt, Hôtel du Gouvernement, Québec; ou à l'organisateur du groupe de Montréal, M. Joseph Hébert, Hôtel des Postes de Maisonneuve, 510 rue Letourneau (Tel. CLairval 1637).

## FEU MME CH. BURRILL

Trois-Rivières, 11. (P.C.) — Mme Charles Burrill, femme de l'un des pionniers de l'industrie du bois dans la région trifluvienne, est morte aujourd'hui à l'âge de 73 ans après une longue maladie. Elle laisse son mari et un fils.

## L'infortune des Couaggs

On croyait la race des Couaggs complètement détruite. Il n'en est rien. Un chasseur en a aperçu un troupeau dans le Namib, au nord du fleuve Orange. Le Couagga est une variété de zèbre de robe plus foncée et rayée seulement sur le dos. Il vit dans les vastes plaines du Sud africain.

Une expédition vient de s'organiser pour aller contrôler les déclarations du chasseur précité et essayer de ces animaux, car il n'en reste plus un seul spécimen dans aucun zoo du monde. On les transportera — si on les prend — dans une réserve où on ne leur laissera qu'une liberté: celle de reproduire.

Infortunés Couaggs, vous avez eu une rude malchance le jour où vous avez rencontré le chasseur britannique. Votre tranquillité est maintenant perdue pour toujours. (L'Ami du Peuple)

## De Severing... à Sabatier

L'un des manitous de la social-démocratie, M. Severing, qui fut ministre de l'Intérieur de Prusse, vient d'être interné dans une maison de fous.

Les hitlériens annoncent sans rire que c'est à la suite "d'une crise nerveuse" qu'ils ont dû enfermer leur adversaire.

Personne n'est dupe et l'on peut s'attendre à une véhémente protestation du Peuple.

Celui-ci ne se laisse pas aller à ce qu'elle ne soit pas signée Paul Faure. Celui-ci, en votant à la douche et à la camisole de force le militant Sabatier, pour les nobles raisons que l'on connaît, a fait école de l'autre côté du Rhin.

C'est en grand que la-bas la légèreté est en vacances. Ici, c'est en grand en petit, mais au fond les méthodes sont les mêmes.

De quoi alors pourraient se plaindre nos socialistes? (L'Ami du Peuple)

## Lévis observera sa journée catholique

Elle aura lieu le 30 juillet sous le patronage du cardinal Villeneuve

Voici le programme complet de la Journée Catholique qui sera observée à Lévis, le dimanche 30 juillet, sous le patronage de Son Eminence le cardinal Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec:

8 h. (1) — Messe à l'église Notre-Dame, célébrée par M. l'abbé Eugène Carrier, curé. Allocation par M. l'abbé Henri Raymond, supérieur du collège de Lévis. — Déjeuner en commun.

10 h. — Première séance d'étude: 1. L'Amour de l'Eglise.

2. Ce qu'est l'Eglise pour nous: M. Pierre-Georges Roy, architecte en chef de la province de Québec.

20. En quoi doit consister cet amour: M. Victor Barrette, journaliste au Droit d'Ottawa.

12 h. — Dîner.

1 h. — Pèlerinage à la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Nicolas-de-Bellechasse. Allocation de M. l'abbé Maxime Fortin, curé.

3 h. — Deuxième séance d'étude: 1. La Défense de l'Eglise.

2. Les ennemis de l'Eglise: M. Léon Paradis, avocat à la Rivière-du-Loup.

20. Comment défendre l'Eglise: M. le docteur Louis Philippe Roy, de l'Action catholique de Québec.

Ces séances d'étude se tiendront à l'école Saint-François-Xavier, sous la présidence de R. P. Archambault, S. J.

8 h. — Soirée de clôture: Les Retraitants.

Allocation de M. Cyrille Vaillancourt, président de la Ligue des Retraitants de Lévis. Conférence par le lieutenant-colonel Thomas Vien, ancien président adjoint de la Commission des Chemins de fer: Les bienfaits des Retraitants.

Allocation du président d'honneur, S. Em. le cardinal Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec.

(1) Tous les exercices ont lieu à l'heure avancée.

## Concours pour le mérite agricole

Cinq médailles d'or et de cours gratuits aux jeunes cultivateurs

Québec, 11. — Nous apprenons de l'hon. M. J.-Adelard Godbout, par l'intermédiaire de M. J.-H. Lavoie, chef du service de l'Agriculture, au Ministère de l'Agriculture, que le concours provincial du Mérite Agricole des jeunes est maintenant encore cette année.

Cinq médailles d'or seront réparties entre les candidats heureux: concours d'horticulture et de petits fruits; culture fruitière, grande culture, pommes de terre et apiculture.

M. Jean-Charles Magnan a été chargé d'apprendre aux Cercles de Jeunes Agriculteurs que le concours était maintenu en dépit des appréhensions que l'on avait. M. Magnan fait parvenir aujourd'hui même à MM. les agronomes et instructeurs horticoles les instructions qui lui ont été transmises par M. J.-H. Lavoie.

Outre les cinq médailles d'or, soit une de plus que l'an dernier, le ministre donnera 500 francs d'agriculture de un an aux gagnants des médailles, 15 médailles d'argent et \$10 à chaque lauréat, puis 60 médailles de bronze et \$5.00 à chaque lauréat de ces médailles.

Les agronomes et les instructeurs se mettront à l'œuvre immédiatement pour mener les concours à bonne fin.

## LES BESSBOROUGH

Québec, 11. (P.C.) — Le gouverneur général et la comtesse de Bessborough reviendront à Québec le 15 juillet de leur voyage dans les Provinces Maritimes pour occuper leur résidence d'été à la citadelle.

## PRESIDENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRAND-MÈRE

Grand-Mère, 11. (P.C.) — M. J.-L. Champigny, a été élu président de la commission scolaire de cette ville, ayant battu aux voix le Dr J.-E. Guilbord, ex-maire.

## Le poids du cochon

Comment les professionnels se rendent-ils compte du poids d'un cochon? En le pesant, répondrez-vous. Ce serait un moyen trop facile, en vérité, et vous savez qu'à La Villeneuve, où l'administration a fait installer des balances, on ne s'en sert jamais. On préfère apprécier le poids au "jugé".

Il paraît que pour le cochon le moyen est bien simple. Il suffit de mesurer son tour de poitrine et la longueur de son tronc. On se livre ensuite à l'opération de mathématiques suivantes: D'abord, on multiplie par lui-même le chiffre qui représente le tour de poitrine, puis on multiplie le résultat de cette opération par le chiffre représentant la longueur du tronc. Enfin, en dernier lieu, on multiplie le dernier chiffre obtenu par le coefficient 87.5 et l'on a le poids en kilos de l'animal.

Evidemment, on irait peut-être plus vite et plus sûrement en mettant le cochon sur la bascule. Mais ça, c'est à la portée de tout le monde. (L'Ami du Peuple)

Le Canada, avec un total de 9-785,083 livres de tabac non-écotonné, venait troisième parmi les pays qui ont fourni du tabac au Royaume-Uni en 1932, il n'a été dépassé que par les Etats-Unis et le Nyasaland. Pendant la même période le Canada a exporté 898,195 livres de tabac écotonné au Royaume-Uni. — Service fédéral des tabacs.

La Grande-Bretagne accorde une préférence de quatre shillings et six deniers (plus d'un dollar) par quintal de 112 livres sur toutes les pommes de terre exportées du Canada, à condition que nous puissions satisfaire à la demande.

## On discute les vertus du vin

La proposition de propagande de la France rencontre de l'opposition

Londres, 11. (P.A.) — La proposition faite par la France en vue d'augmenter la consommation mondiale du vin a rencontré un obstacle inopiné en Angleterre aujourd'hui — une croisade en faveur de la tempérance. Au congrès économique, l'Angleterre, la Suède, le Danemark, l'Inde et l'Egypte se sont vivement opposés à une campagne de publicité internationale pour faire vendre les vins européens.

Le délégué danois a annoncé que dans son pays les organisations de tempérance n'admettraient jamais que le vin fut une boisson saine. Le délégué hindou a créé une sensation en avançant que le vin était enivrant. Il s'est attiré une remontrance du délégué portugais qui a affirmé que le vin était nourrissant et possédait des vertus médicinales. Devant l'opposition, la proposition de la France n'a pas grand-chance de survivre.

## QUEBEC SANS REPRESENTANT A LA...

(Suite de la première page)

"Si M. Verret avait voulu accepter un nouveau terme, j'aurais été le premier à le proposer. Je me demande, maintenant, si c'est à cause de ma "personnalité" qu'on a agi ainsi."

## M. Lavigne

"Je dois exprimer mon étonnement", dit le maire, "de la manière dont on a procédé. Loin de moi l'idée de critiquer la nomination du jeune Gaillet. Il était connu du conseil municipal et du public, de plus des mois que si M. Verret abandonnait ses fonctions, la ville nommerait M. Drolet pour le remplacer."

"On tient le conseil de ville responsable de l'administration de la Commission Scolaire", ajoute M. Lavigne, "car c'est lui qui vous propose les fonds nécessaires trois ou quatre fois avant d'avoir perçu les taxes. Malgré cela, le conseil de ville n'a pas droit, dans les conditions actuelles, à un représentant dans la Commission Scolaire, même s'il s'agit du maire. Car le conseil n'a pas nommé quelques jours après l'élection Drolet, et si M. Drolet n'a pas été légalement nommé je ne le suis pas, moi non plus."

Comme le maire finissait sa déclaration, le secrétaire de la Commission, M. Antoine-C. Taschereau lui fit remarquer que les commissaires restaient en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. "Je ne crois pas", répondit M. Lavigne. En tous cas, je ne me considère plus comme membre de la commission scolaire."

## LE CONGRES DECIDE A LIMITER L'AGENDA

(Suite de la première page)

Les comités restant seuls à Londres pour continuer le travail de routine. On espère que l'automne, les Etats-Unis auront décidé de stabiliser leur monnaie afin de permettre aux débats de prendre l'ampleur dont on avait d'abord rêvé.

Le premier ministre du Canada est prêt à revenir au pays avec la délégation canadienne à la fin de juillet. Le comité-directeur a reçu aujourd'hui la proposition du comité formé par le maire de Lévis de discuter des problèmes sur lesquels les Etats-Unis ont des intérêts particuliers. Les problèmes qui demeurent sur l'agenda sont les prêts commerciaux, la restauration de l'argent et d'autres sujets d'étude sur lesquels les délégués sont susceptibles de s'entendre.

La question de l'argent, la question du blé furent toujours l'objet d'importantes discussions en dehors de la conférence mondiale proprement dite. Les chances de succès sont nombreuses dans ce domaine.

## DEMAIN POURSUITE CONTRE LE CARTEL...

(Suite de la première page)

entrevue avec Me Louis St-Laurent, C.R., aux bureaux du premier ministre.

A la suite de cette entrevue, le premier ministre a déclaré: "Nous venons de discuter de toute cette question de cartel du charbon encore une fois. Me St-Laurent a fait une étude complète de la preuve volumineuse que nous avons été transmise par Ottawa. Il a rencontré M. McGregor, le registraire en vertu de la Loi fédérale des cartels et l'auteur du rapport et soulevé toute la question des responsabilités avec lui."

"Sept ou huit compagnies sont impliquées dans l'affaire et elles seront toutes poursuivies. La plainte du procureur général sera déposée au greffe de Québec jeudi de cette semaine par Me St-Laurent et la cause suivra alors son cours normal."

"Nous avons attendu quelques jours avant de déposer la plainte parce que nous voulions que l'abolition du grand jury dans la province fût un fait accompli. La loi décrétant l'abolition entrera en vigueur le 15 de sorte que nous pourrions procéder. Nous avons attendu parce que si la cause était venue ces jours-ci, avant l'abolition du grand jury, il aurait peut-être fallu choisir ce jury, puis le renvoyer à cause de l'abolition de l'institution et toute l'affaire aurait été à recommencer. En agissant comme nous le faisons, nous n'avons qu'un but: éviter des délais inutiles afin que l'affaire procède avec le plus de célérité possible."

Cette affaire de charbon fut pour la première fois soulevée au Sénat, par l'honorable sénateur Rodolphe Lemieux, ancien président de la Chambre des Communes sous le régime libéral, au cours de l'automne dernier. Le discours du Dr Lemieux fut beaucoup de bruit dans la presse, l'opinion publique s'émoussa et le ministre du Travail et des Mines, l'hon. W. A. Gordon, déclara un jour qu'il avait chargé le registraire en vertu de la loi des cartels, M. F. A. McGregor, de faire une enquête à huis-clos.

L'enquête eut lieu, traîna en longueur, et finalement, à la fin de la session, sur l'instance des députés libéraux qui voulaient savoir où l'on en était rendu, le ministre du Tra-

vail déclara que la preuve faite à l'enquête avait été transmise au procureur général de Québec qui devrait juger s'il y avait lieu de procéder.

Cette preuve volumineuse, contenue dans une caisse de bois bardée de fer, fut analysée par les officiers en loi du bureau du procureur général.

A mesure qu'il avançait dans l'analyse du dossier, le procureur général réalisait qu'il lui faudrait des détails supplémentaires. Il écrivit à Ottawa à plusieurs reprises pour avoir l'opinion de M. Gordon sur la question mais, chaque fois, M. Gordon déclina d'accepter la responsabilité de dire qui, dans son opinion, avait été partie à une combine.

Devant ce refus, M. Taschereau se décida à agir de lui-même et il chargea Me St-Laurent, il y a une quinzaine de jours, de toute l'affaire pour le bénéfice de la Couronne.

La cause est maintenant au stade des procédures préliminaires et marchera rapidement pour établir les responsabilités et satisfaire l'opinion publique.

## LE JEUNE O'CONNELL ENLEVE PAR...

(Suite de la première page)

pour eux un coup terrible. Ils avaient à peine mis la main sur le jeune homme, quand ils furent saisis par les ravisseurs qui les firent passer à l'exécution de leur menace de tuer le jeune John.

L'on craint aussi que le jeune homme qui pèse 213 livres et est doué d'une force peu commune tende à se débattre et de se battre avec ses ravisseurs qui pourraient lui faire un mauvais parti. John O'Connell fait partie de la garde nationale américaine.

En demandant la coopération de la police, le gouverneur Lehman a déclaré aujourd'hui qu'il avait ordonné au procureur général Bennett de ne rien ménager dans ses efforts pour retrouver le jeune O'Connell. Il lui a prêté à cette fin tout le poids de sa propre autorité. Une récompense de \$500 est offerte par l'état de New-York pour la capture des ravisseurs.

La nouvelle liste des intermédiaires suggérés aux bandits par l'entremise de la presse, comprend les noms suivants: Dave Hotaling, B. G. Parry, Bill Bardeen, Paul Carroll, Rock Tazilo, Eddie Gorman, Pat Coffey, Mike Connelly, Joe Leone, Willis King et Neil Poni.

A cause des nombreuses activités des O'Connell, l'on attribue le rapt du jeune homme à plusieurs causes. Il est possible que la famille se soit attiré l'animosité des "bootleggers" en achetant une part de la brasserie Hendrick. Il est aussi fort probable que ce soit tout simplement une autre escroquerie comme il en pleut aux Etats-Unis depuis quelques mois.

La mère du jeune O'Connell est fort abattue et doit garder la chambre.

## A Washington

Washington, 11. (P.A.) — La suite de rapt sensationnels qui ont eu lieu aux Etats-Unis au cours des derniers mois a poussé les autorités gouvernementales à s'occuper avec une énergie redoublée du problème du crime. On parle d'une campagne intense contre les criminels de tous genres, y compris les "racketeers" et les "kidnappers". Le procureur-général Cummings a la chose en main.

## TOUTE VILLÉ DEVRAIT ETRE MUNIE DE LA...

(Suite de la dernière page)

automatiques, enseignes d'arrêt, zones de sûreté, etc.

Aucune règle générale ne peut convenir également à toutes les municipalités, mais il n'y a aucun doute que les résultats obtenus dans une municipalité peuvent l'être partout ailleurs.

La circulation est devenue le principal problème du service de la Police. Car c'est un problème de 24 heures par jour qui intéresse tous et chacun des citoyens. Le citoyen est d'abord intéressé à sa propre sécurité et, aussi, à celle de ses concitoyens.

Ces cinq dernières années, Montréal a fait de grands progrès dans la réglementation de la circulation. Nos rues sont maintenant pourvues de tous les genres de dispositifs mécaniques améliorés jusqu'à présent.

Tous, cependant, ne conviennent pas également à chaque intersection. C'est pourquoi une enquête devrait être conduite chaque fois que survient un accident. Et les sentences imposées pour les infractions aux règlements de la circulation devraient être classifiées par ordre d'importance, si l'on peut dire. Incidemment, il est à noter que la violation des restrictions de stationnement ne pouvant faire de mal à personne, la punition dans ce cas ne devrait pas être trop sévère.

En terminant son instructive causerie, M. Bélanger a invité les congressistes, au nom du directeur du Service de la Police, à visiter le bureau de circulation de Montréal.

## M. James McIsaac

M. James McIsaac, du Service de la prévention des incendies à Montréal, a exprimé l'avis que les pertes par le feu ne diminuent pas assez vite à Montréal et même dans tout le pays. Elles sont très fréquentes et considérables. Et c'est dû,

en grande partie, à l'absence d'une législation uniforme et peut-être aussi à ce que les lois ne sont pas assez sévères. Le fait que les agents d'assurances cherchent à augmenter le chiffre de leurs affaires sans égard suffisant aux dangers est une autre cause de ce que les pertes par l'incendie sont nombreuses. Le danger des incendies est encore accru du fait que les hommes pressés au service de la prévention ne sont pas toujours assez préparés à leur travail.

La principale suggestion de M. McIsaac pour la réduction du nombre des incendies, c'est d'uniformiser les lois qui les concernent.

## M. Harry Rethoret

M. Harry Rethoret, gérant des "fire underwriters" à Montréal, a prononcé une intéressante causerie sur les enquêtes après les incendies.

Pour prévenir et réprimer les incendies criminels, il convient d'abord que les enquêtes soient conduites promptement et avec grand soin. Généralement, si l'incendie est d'origine criminelle, on trouvera sur les lieux, en cherchant bien, des matières facilement combustibles. Les pompiers feraient bien de toujours avertir la police et l'escouade des incendies criminels s'ils ont raison de croire qu'un feu a été allumé volontairement. Ils doivent aussi empêcher, quand ils le peuvent, que les débris soient trop vite accumulés et jetés aux déchets, car c'est parmi eux qu'il est le plus facile de trouver les meilleures preuves. Les pompiers doivent, de plus, examiner avec attention les appareils de chauffage, et regarder si vraiment les boîtes qui peuvent se trouver dans une maison en feu sont bien pleines. Car des boîtes bien rangées sont souvent vides et les compagnies d'assurances sont obligées de payer pour des pertes imaginaires.

Enfin, les pompiers se feront un devoir de bien noter si la porte était fermée à clef ou ouverte quand ils sont arrivés sur le lieu de l'incendie; ils devront aussi se rappeler que les photographes sont souvent d'une grande utilité pour accumuler les éléments de preuve.

Quant aux inspecteurs et agents de police, ils devront prendre garde que le suspect ne puisse communiquer avec les gens qu'il désigne comme témoin en sa faveur.

## L'inspecteur Maranda

L'inspecteur Arthur Maranda, de la division centre du Service de la Police de Montréal, a d'abord déclaré que les agents de police doivent étudier sans cesse et s'améliorer constamment. C'est en acquérant de l'expérience qu'ils deviendront et ce leur sera possible avec un peu d'intelligence et de sens commun.

Il est nécessaire que les agents de police connaissent les deux langues et qu'ils sachent, au besoin, faire preuve d'habileté. Car le criminel moderne est très adroit et a de multiples ressources.

M. Maranda a noté que les agents de police, de nos jours, tiennent à se faire une carrière. Pour y réussir, ils feront bien d'acquiescer à la discipline et à la lettre les instructions qu'on leur donnera.

## M. C. Barnes

C'est de la discipline qu'a parlé l'assistant-directeur de la Police municipale. Il a d'abord exposé en quoi cela consiste et qu'elle est en la valeur au point de vue de la formation du caractère. C'est la discipline qui aiguise le sens du devoir et des responsabilités. Les manœuvres militaires sont un excellent moyen de discipline. Les agents de police sont vêtus d'un uniforme spécial, note M. Barnes. Il y a des raisons à cela. D'abord, ce costume les fait reconnaître, ce



# Protractor remporte la victoire à King's Park

**PROTRACTOR EST VAINQUEUR DE LA VEELE D'HIER**

Nouvelle victoire pour le jockey Passero. — Pottery rapporte \$16.20

## Pisto rapide

Protractor, l'un des meilleurs chevaux de plat qu'on ait vu aux hippodromes de Montréal depuis plusieurs années, a remporté sa troisième victoire consécutive hier après-midi, à King's Park.

Habilement conduit par le jockey Johnny Passero, il résista courageusement dans les dernières foulées à la menace de By Product. La plus grande surprise de cette course, fut la performance de Finalist qui décrocha la troisième place sous le fil. Six chevaux quittèrent le paddock pour cette épreuve. Au lever du fil, Protractor devança tout de suite le pèton et se maintint en première place jusqu'à la victoire. Au dernier virage, il courait deux longueurs devant By Product.

By Product termina vigoureusement la course. Finalist remonta le pèton pour battre By Product à la fin d'arrivée. Une foule de plus de 7,000 personnes assistait à la deuxième journée des épreuves au crapule. La piste de l'hippodrome était bien trempée, et dans presque toutes les épreuves les chevaux coururent avec rapidité.

Pottery, des écuries Morrison, remporta sa première victoire de la saison dans la quatrième épreuve. Les amateurs habitués à voir cette jeune courir à son essai sur des pistes boueuses la négligèrent quelque peu. N'ayant pas, qu'ils instituèrent fautes de 2 contre 1. Pottery remporta \$16.20.

Dans la sixième épreuve, Frank K. conduit par Stanké battit dans une course très contestée.

## Les inscrits

### LATONIA

Première course, 1-16 milles—Evidently 105, Buddy Apollo 106, Mignon 107, Kappa 108, Star 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

### ARLINGTON

Première course, 5 furlongs — Her Gold 116, Snow Play 117, Flying Song 118, Barbed Wire 119, Hero 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

### EMPIRE CITY

Première course, 5 furlongs — Church Mouse 115, Mint Demie 116, Flying Song 117, Canticle 118, Idea 119, Mad Beth 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576





# Toute ville devrait être munie de la radio-police

Me Fernand Dufresne parle au congrès des chefs de police et pompiers

## Elections aujourd'hui

M. Louis Jargailles présente ce matin un travail sur le port des armes

## M. Joseph Beaubien

"Il n'y a aucune raison au monde pour que toutes les grandes agglomérations ne soient pas munies de la radio-police", déclarait hier Me Fernand Dufresne, directeur de la Police municipale, au premier congrès de l'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec.

Depuis l'installation du poste de radio de la Police, a aussi déclaré M. Dufresne, la moyenne des courses de la radio-patrouille a été de 2,7 minutes. Depuis le 12 novembre 1932, grâce à la radio on a fouillé 1,477 suspects; il y a eu 28,451 appels; 2,076 enquêtes; 129 autos trouvées; 401 arrestations et 281 appels aux postes de police de l'extérieur.

M. Dufresne avait commencé sa causerie en définissant le rôle de la Police: maintenir la paix publique, prévenir les délits criminels et réprimer le crime. Pour accomplir cette besogne, il est nécessaire de prendre les meilleures mesures possibles. On en a imaginé plusieurs, depuis bien des années. Ce fut d'abord le système d'identification, qui permet de constituer le dossier des criminels et des suspects, et qui est d'une utilité internationale. Plus tard, on s'est servi avec avantage du téléphone, mais à mesure que le réseau routier se perfectionnait, le rôle du téléphone diminuait d'efficacité. Il a fallu songer à mieux. C'est ainsi qu'en 1925 on faisait pour la première fois l'essai de la radio comme auxiliaire de la police. De nos jours, la radio est indispensable dans les grandes villes. A Montréal seulement, il suffit de songer à l'augmentation rapide de la population.

En 1851, la population de notre ville était de 57,515; en 1901, on comptait à Montréal 217,829 âmes; et en 1930, la population était de 990,000 âmes.

Tout ce monde est réparti sur une superficie de 32,254 acres, ou 50,9 milles carrés avec 529 milles de rues. En 1885 à Montréal, on installa le premier système de signaux de police; en 1890, on adopta l'usage du téléphone; et enfin, le 12 novembre 1932, le dernier perfectionnement était la radio. Le poste de la police a une longueur d'onde de 17,2 kilocycles. La ville est divisée en 14 districts aux fins de capturer aussi vite que possible le criminel ou le suspect. Le but de la radio-patrouille peut ainsi se définir: surveillance générale, prévention, repérage et arrestation. Comme en font foi les chiffres plus haut cités, ce but a été atteint de manière satisfaisante.

## M. L. B. Temple

Le chef de l'escouade de secours de la Montreal Light Heat and Power a été le premier conférencier, à la première séance du congrès des chefs de police et pompiers. A l'aide du lieutenant W. Cough, et des pompiers T. McIntosh, W. Mildon, R. Hees, C. Carmichael et A. Farrow, de Westmount, M. Temple a donné une démonstration de respiration artificielle.

Il faut d'abord noter que la respiration artificielle, dans le cas d'un noyé, se pratique quand le patient a la tête et la poitrine plus basses que les pieds. Tandis que pour une victime d'asphyxie par le gaz, le patient doit être étendu sur une surface plane.

Dans tous les cas, si la victime ne respire plus, la respiration artificielle doit être pratiquée le plus vite possible, sans perdre un instant.

## M. Alfred Bélanger

L'inspecteur de la circulation à Montréal a parlé de la réglementation de la circulation de manière à éliminer complètement les dangers de la route. Cette question est si importante, qu'en 1930, le président des Etats-Unis confia les plus fameux experts en la matière à Washington, et les conclusions du rapport furent condensées en six brochures qu'on peut se procurer en s'adressant au commissaire du Commerce. Les problèmes les plus complexes de la circulation y sont discutés: valeur des dispositifs mécaniques, lumières

(Suite page 3)

Entendez les meilleures vedettes de la radio dans leur meilleur programme

REMPLACEZ les lampes usagées de votre radio par les véritables **RADIOTRONS MARCONI RVC**

Optométristes — 271 — Opticiens

**CARRIERE & SENEAL**, 271, RUE STE-CATHERINE EST TEL.: LA. 7070

## Congrès annuel des routes à Hamilton

Le vingtième congrès annuel de la Canadian Good Roads Association aura lieu à Hamilton, du 13 au 15 septembre. Les congressistes se réuniront à l'hôtel Royal Connaught et visiteront les routes du gouvernement ontarien autour de la ville. On s'attend à ce que toutes les provinces déléguent plusieurs représentants.

## Soumissions pour travaux de pavage à l'hôtel de ville

On se demande si l'Administration acceptera les soumissions de n'importe qui

## Compromis probable

La ville de Montréal fera aujourd'hui appel à l'offre pour des travaux de pavage et de réfection de chaussées dont le coût total atteindra peut-être un million de dollars. C'est M. Joseph Monette, commissaire des travaux publics, qui annonça cette nouvelle hier soir, à l'issue d'une séance du comité exécutif.

Cette fois, il est possible que l'Administration ignore tacitement les deux résolutions adoptées l'an dernier et en vertu desquelles seuls les entrepreneurs établis à Montréal depuis le premier janvier 1932 ont le droit de présenter des soumissions pour travaux de pavage ou fourniture d'asphalte à la ville de Montréal. La valeur légale de ces résolutions a été mise en doute par un entrepreneur devant les tribunaux et les traces judiciaires qui ont suivi ont sérieusement ennuyé l'autorité municipale.

La restriction imposée par le comité exécutif au droit de soumission était motivée par le désir de protéger les entrepreneurs qui paient taxe à la Ville, mais on croit que les administrateurs s'y prendront autrement pour protéger l'industrie locale.

Si l'on s'en tient au conseil qui leur a été donné par un avocat récemment, ils admettront tous les entrepreneurs, sans exception, parmi les soumissionnaires, quitte ensuite à confier le contrat à qui le directeur de l'Edilité, M. J.-Elie Blanchard, l'entendra. L'adjudication des travaux n'entraîne pas l'obligation, pour la Ville, de favoriser le plus bas soumissionnaire, de sorte que le directeur de l'Edilité pourra agir librement, sans qu'il lui soit nécessaire de consulter les dispositions complexes de la charte ou d'autres livres de règlements.

## Assermentation de cent onze nouveaux médecins

Québec, 11. — Le Dr P.-C. Dagenau, président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, a assermenté ce matin cent onze nouveaux médecins dans la salle des Bills privés, au Parlement.

Ces jeunes médecins ont terminé leurs études cette année aux universités Laval, de Montréal et McGill. Ces trois institutions étaient représentées à la cérémonie par les Drs. Vallée, de Québec, Parizeau, de Montréal, et Martin, de McGill.

A part le président et les représentants des trois universités, on remarquait les Drs. Kennedy, Dubé et Desrochers, ainsi que le Dr. Gauvreau, registraire du Collège des Médecins.

Les cent onze jeunes diplômés d'Esculape ont défilé tour à tour devant leurs anciens, exhibé leur diplôme universitaire et prêté le serment d'office.

## La vaccination des enfants à Québec

Québec, 11. Le Dr Valmont Martin, directeur du Bureau d'Hygiène de la ville de Québec, prie les parents qui ont des enfants à faire vacciner avant l'entrée des classes et qui n'ont pas les moyens de payer les services de leur médecin de famille, de faire diligence car le médecin municipal ne peut vacciner tout le monde en même temps. Il ne faut pas attendre à la fin des vacances pour envoyer les enfants à l'Hôtel de Ville.

## Exemption de taxe

Le ministre du Revenu national annonce qu'il n'y aura plus de taxe à payer sur les mandats-poste de moins de \$5 en certains cas: quand les mandats seront émis en paiement de crème ou de lait aux fournisseurs; en paiement d'œufs et de volailles; en paiement de secours aux chômeurs. L'expéditeur devra dans ces cas indiquer au verso du mandat à quelles fins il est émis, et signer la déclaration.

## Un bébé se brûle à mort en jouant avec des allumettes

Marguerite Gittens, une négrillonne, âgée de 2 ans, meurt à l'hôpital

## Autres accidents

Marguerite Gittens, une négrillonne, âgée de deux ans, dont les parents demeurent à 2093 ouest, rue Notre-Dame, qui s'était infligé de graves brûlures sur tout le corps, les bras et les jambes, le 5 juin dernier, en jouant avec des allumettes, est morte, à l'hôpital Western, des suites de ses blessures. On a transporté son corps à la morgue, et une enquête aura lieu ce matin, en Cour du coroner.

L'accident était survenu vers quatre heures de l'après-midi, alors que la mère de l'enfant était sortie pour aller faire une course, laissant le bébé aux soins de son frère, James Gittens, âgé de six ans. Les deux enfants, au dire de la police, jouaient sur le balcon derrière le domicile de leurs parents, quand James échappa sa balle qui roula dans la cour. Voulant aller la chercher, il sortit par en avant et se rendit dans la cour par la ruelle.

Durant ce temps, sa petite sœur s'était rendue dans la cuisine où elle prit des allumettes; puis, elle revint sur le balcon, s'amusant à les frotter sur le mur. Bientôt elle réussit à en allumer une et le feu se propagea rapidement à ses vêtements. Alerté par ses cris, un voisin, M. James Bilow, domicilié à 514, avenue des Fleurs, était sorti aussitôt de chez lui, et voyant l'enfant entourée de flammes, s'était porté à son secours. Mais, le jeune Gittens ayant versé la porte sur lui en sortant, il fallut que M. Bilow l'enfonçât avant d'arriver à l'enfant. Il l'envolpa aussitôt dans une couverture et prévint un médecin qui, dès son arrivée, jugea nécessaire de faire transporter la victime à l'hôpital. Sur les entrefaites, arriva Mme Gittens qui, en apprenant l'état dans lequel se trouvait son bébé, s'affaissa sur une chaise et s'évanouit. Toutefois, elle fut bientôt ranimée par un médecin.

## Cycliste blessé

Geoffroy Bordeleau, âgé de dix-sept ans, domicilié à 2180, rue Harmon, qui roula à bicyclette hier après-midi, vers 3 h. 45, à l'angle des rues Saint-Denis et Craig, a été frappé par un camion dont le conducteur était M. J.-E. Ménard, de Bedford, Missisquoi. Il a été admis à l'hôpital Saint-Luc, souffrant de nombreuses contusions. Le sergent Huneault a fait enquête.

## A. Saint-Martin est jugé sain d'esprit par le Dr Plouffe

Il devra subir son procès aux Assises pour libelle séditieux

## Libéré hier

Le Dr A. Plouffe, médecin-aliéniste de la prison de Bordeaux l'ayant déclaré sain d'esprit, Albert Saint-Martin a été libéré, hier, après avoir déposé une garantie personnelle de \$900. Aux Assises de septembre, il subira son procès pour libelle séditieux.

Saint-Martin a donc gagné la bataille qu'il livrait depuis deux semaines devant les tribunaux pour obtenir sa liberté. On se rappelle que la Couronne avait interrompu cet accusé pendant un plaidoyer au jury des Assises, pour le faire examiner.

Le Dr Plouffe fut le seul témoin hier devant le juge Fortier, en Cour de Pratique. Il a déclaré que Saint-Martin a refusé de répondre, la première fois qu'il l'a interrogé pour déterminer son état mental. Par la suite, Saint-Martin a parlé librement et ses réponses ne permettent pas de douter de son état d'esprit normal.

Me L.-J. de la Durantaye lui ayant demandé si Saint-Martin était apte à subir son procès, le Dr Plouffe a répondu dans l'affirmative. Il est certain que l'accusé peut établir la différence entre le bien et le mal et qu'il est responsable de ses actes.

Devant cette preuve, le juge Fortier n'a pu que libérer Saint-Martin, après avoir exigé une garantie personnelle de \$950.

St-Martin est, de profession, sténographe à la Cour. Il est un des fondateurs de l'ancienne "Université ouvrière" généralement reconnue comme foyer du communisme à Montréal. A la dernière session des Assises, il dut répondre à l'accusation de libelle séditieux. Le procès touchait à sa fin quand la Couronne congut des doutes sur l'état mental de St-Martin. Le procès fut donc interrompu et les jurés, libérés. Par suite du rapport du Dr Plouffe, le procès recommencera aux Assises en septembre.

## Récital d'orgue

Ce soir, à 8 h., un récital d'orgue sera donné à Notre-Dame par M. Poirier, organiste titulaire, qui a mis à son programme quatre pièces funèbres, à l'occasion de la translation des restes du compositeur Calixa Lavallée à Montréal.

M. Poirier jouera d'abord une marche funèbre et chant scapistique de Guillemin; une marche funèbre de Lavallée, composée à l'occasion de la mort de Pie IX; un "Dies Irae" et le glas funèbre d'Henri Dallier.

## L'hon. M. Taschereau nie la rumeur d'une session à l'automne

Le premier-ministre confirme la nouvelle des poursuites au sujet du trust du charbon

## Pas d'emprunt

L'hon. M. Taschereau, premier-ministre de la province de Québec, qui était de passage hier à Montréal, nous a confirmés la nouvelle que des poursuites seront intentées, jeudi, contre sept compagnies de charbon de cette ville accusées d'avoir fait partie d'un trust, à la suite de l'enquête tenue à Ottawa par le contrôleur McGregor.

Me Louis Saint-Laurent, de Québec, agira en cette affaire comme avocat du procureur général.

## Pas de session

Au sujet de la rumeur qui a couru dans certains journaux à l'effet que l'Assemblée législative de Québec tiendrait une session spéciale à l'automne, le premier-ministre s'est contenté de répondre en souriant qu'il n'en avait pas été question. Il coupe donc net à cette rumeur ainsi qu'à celle voulant que la Province fasse un emprunt spécial pour l'exécution de travaux appelés à remédier au chômage.

A propos de ces travaux, l'hon. M. Taschereau a dit qu'il n'avait reçu aucune nouvelle de l'hon. M. Gordon, ministre fédéral du travail.

Le gouvernement n'a pas non plus reçu de nouvelles relatives à la juridiction des provinces en matière d'assurances-mais le premier-ministre espère qu'il y aura entente à cet effet sans être tenu d'aller plaider jusqu'au Conseil Privé.

Quant à l'état des comptes de la province, il ne sera vraisemblablement pas connu avant le 1er septembre.

## Délégation de Verdun

Une délégation de la ville de Verdun composée de son Honneur le maire Ferland et des échevins Lalonde et Lafrance, a rencontré l'hon. M. Taschereau pour lui demander s'il avait objection à ce que les RR. SS. de la Province prennent charge de l'hôpital général de Verdun, ce à quoi celui-ci a répondu par la négative. Comme il fut aussi question des secours aux chômeurs de Verdun, le premier-ministre a dit que Québec continuera de verser sa part en autant qu'Ottawa consentira à verser la sienne.

## Noms des gagnants au tirage de la Palestre Nationale

Un citoyen de St-Romuald gagne l'automobile Chrysler, M. Alphonse Rochette

## M. Taggart J. Smythe

Le gagnant de l'automobile Chrysler au tirage de la Palestre Nationale est M. Alphonse Rochette, demeurant à Saint-Romuald (Québec). Il avait acheté le billet portant le numéro 88,851. Le billet gagnant a été tiré de l'urne par le directeur-gérant de la Banque d'Épargne, M. Taggart J. Smythe.

Ce dernier, avant de faire connaître le nom du gagnant du 16e et dernier prix, dit quelques mots. Il annonça d'abord que la Palestre Nationale était satisfaite du résultat de son tirage. En effet, les recettes sont de \$10,000 environ.

"La Palestre Nationale, continua M. Smythe, est digne de recevoir notre encouragement. Nos concitoyens de langue anglaise ont une association similaire à l'A. C. J. C., la Y. M. C. A. Celle-ci possède des gymnases dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Nous aussi, nous devrions avoir des maisons de jeu comme celle de la Palestre Nationale, non seulement dans les centres importants, mais aussi dans les agglomérations de moindre importance. Il ne dépend que de nous de doter notre jeunesse de beaux édifices où elle peut pratiquer les sports et se récréer."

Les gagnants des autres prix sont: M. Donat Poirier, Cornwall (Ontario), no 62,784; M. l'abbé O. Bélanger, curé à Luckville, no 137,318; M. Antoine Durand, rue de la Roche, Montréal, no 10,076; M. H. Thivierge, 553 est, rue Craig, no 119,493; M. W.-J. Proulx, 6417 rue Saint-Denis, no 82,151; M. R. Latour, 231 Parc Georges-Etienne, Cartier, no 10,623; Mlle Irène Riendeau, 4,473 rue Delormier, no 29,826; Mlle Cécile Brochu, Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny, no 124,606; M. A. Comtois, 4552 Cartier, no 37,962; Mlle Rachel Turgeon, Actonville, no 2983; M. l'abbé Louis Morneau, Sainte-Hélène de Kamouraska, no 126,192; M. H.-O. Bélanger, 1246 Sainte-Catherine ouest, no 53,625; M. Auguste Voisin, Saint-Pascal de Kamouraska, no 144,753; M. Paul-Emile Ruel, casier postal 363, Québec, no 58,557; Mlle Méline Malo, 4872 rue Saint-Denis, no 116,486.

Aucun des gagnants n'était présent au tirage. Le président de l'A. C. J. C., M. le notaire Lionel Leroux, fit avec regret cette constatation. Il remercia M. Taggart-J. Smythe d'avoir bien voulu présider la séance.

On remarquait sur l'estrade d'honneur, MM. Taggart J. Smythe; Maurice Forget; L.-M. Dionne, gérant local de la Banque Canadienne Nationale; Lionel Leroux; Rodolphe Godin, président de la Palestre Nationale; G. Latour; R.-V. Gravel; Charles Vincent; Marc Leroux; Adrien Gagnon, etc.

On remarquait sur l'estrade d'honneur, MM. Taggart J. Smythe; Maurice Forget; L.-M. Dionne, gérant local de la Banque Canadienne Nationale; Lionel Leroux; Rodolphe Godin, président de la Palestre Nationale; G. Latour; R.-V. Gravel; Charles Vincent; Marc Leroux; Adrien Gagnon, etc.

On remarquait sur l'estrade d'honneur, MM. Taggart J. Smythe; Maurice Forget; L.-M. Dionne, gérant local de la Banque Canadienne Nationale; Lionel Leroux; Rodolphe Godin, président de la Palestre Nationale; G. Latour; R.-V. Gravel; Charles Vincent; Marc Leroux; Adrien Gagnon, etc.

## Nos écoliers vont apprendre à nager dès l'an prochain

Déclaration de M. J.-E. Simard, à l'Heure Provinciale.—La prévention des noyades

## Le sauvetage

L'instruction nautique (natation, sauvetage et respiration artificielle) fera partie du programme d'éducation physique dans toutes les écoles catholiques de Montréal, à partir du mois de septembre, selon une déclaration faite hier soir par M. J.-E. Simard, président de la Société royale de sauvetage et secrétaire-trésorier de l'Association amateur de natation du Canada. M. Simard prononçait une causerie au poste CKAC, au cours de l'Heure Provinciale.

"La décision prise par la Commission des écoles catholiques est très heureuse, dit M. Simard, car elle aura une portée bienfaisante sur la protection de notre capital humain, si éprouvé chaque été par les noyades, et sur la santé générale de notre population. Aussi n'ai-je que des félicitations à formuler à nos autorités scolaires."

M. Simard insiste sur l'importance de l'exercice nautique au point de vue de la santé de l'individu, et il se réfère aux débuts de la natation chez les peuples de l'Antiquité: Phéniciens, Carthaginois, Hébreux, Scythes, Médes, Grecs, Romains, prouvant ainsi qu'en nageant l'homme ne protège pas seulement son organisme, mais qu'il a accompli une fonction naturelle. L'homme est un amphibie, et il devrait être aussi à l'aise dans l'eau que sur le sol.

Le malheur, c'est que la natation est incomprise, qu'elle n'est pas enseignée selon une méthode raisonnée et que ceux qui s'y adonnent ignorent ou négligent certaines précautions indispensables: d'où le nombre alarmant des noyades. C'est l'aspect préventif de la science nautique. M. Simard l'étudie en homme qui s'y connaît, et il cite les conditions auxquelles chacun doit se conformer pour ne pas faire de l'eau un danger de mort.

Les instructeurs de natation qui seront désignés à l'éducation de nos écoliers devront bien accentuer sur chaque détail, au chapitre de la prévention. Mais comme il y aura toujours des imprudents, les méthodes de sauvetage devront aussi être enseignées avec soin. Il arrive souvent qu'une personne soit absolument seule quand elle se noie. Et si quelqu'un pouvait la sauver du péril, ce serait une vie épargnée, un deuil évité. Combien de fois, au contraire, n'a-t-on pas vu des gens se noyer en portant secours à un ami? Avec une bonne méthode de sauvetage, ces tragédies seraient de plus en plus rares.

Une fois que le "noyé" a été secouru, il importe de le ramener: respiration artificielle. L'éducation nautique n'est pas complète sans ce procédé de resuscitation qui arrache de la mort des personnes qui ont séjourné plusieurs minutes sous l'eau.

Pour bien faire saisir l'importance de l'éducation nautique, M. Simard révèle que 1,140 noyades se sont produites dans la province de Québec, de 1929 à 1932 inclusivement. Il va sans dire que le plus grand nombre de ces accidents sont survenus dans le district métropolitain.

## Réduction du prix du fret pour le transport du bois

La Commission des chemins de fer va étudier le projet du Dr Ernest Poulin

## Le bois de corde

Le Dr Ernest Poulin, député de Laurier à l'Assemblée législative, déclarait hier que la Commission des chemins de fer étudierait, probablement en septembre, son projet de réduction du tarif de fret pour le transport du bois de corde vers Montréal. L'enquête aura lieu à Montréal et les chambres de commerce de plusieurs villes de la province de Québec seront invitées à y envoyer des représentants. Le Dr Poulin ignore encore quelle sera la nature des difficultés qu'on fera naître autour de son projet, mais il est déterminé à le mener à bonne fin.

"Si le tarif de fret est réduit pour l'hiver prochain, dit-il, l'industrie forestière de notre province connaîtra un nouvel âge d'or. Le bois de corde peut être d'usage courant comme combustible, dans notre ville. Les chemins de fer profiteraient raisonnablement de ce retour au chauffage au bois, et les camps d'abattage se repeuplèrent de bûcherons. C'est, selon moi, un moyen recommandable de réduire le chômage dans nos villages."

## Cordonnier assailli par deux malfaiteurs

M. Odilon Gagnon, cordonnier, a été assailli hier soir, vers sept heures, dans la boutique qu'il occupe à 1292, avenue Papineau, par deux malfaiteurs qui, après l'avoir menacé, se sont volé la somme de \$3 et se sont enfuies. La police active est prévenue, le sergent-député Pinette s'est rendu sur les lieux et a obtenu un bon signalement des escarpes.

## La conférence Taschereau-Gabias a une importance capitale pour le crédit de notre municipalité

## La réfection d'une artère importante

La ville de Saint-Laurent va immédiatement procéder à la réfection du boulevard Monkland, une artère qui relie le boulevard Décarie au chemin de Cartierville. Le conseil municipal en décida ainsi hier soir, après avoir lu une lettre du Royal Automobile Club of Canada dans laquelle on signale le mauvais état de la chaussée, boulevard Monkland. Il est probable que le pavage soit renouvelé d'ici deux ans.

## Le franc succès du voyage annuel de l'Université

Le "New Northland" est rentré dimanche soir après une course de 1,048 milles

## L'hon. Arthur Sauvé

Repatrié lundi soir pour Saint-Jean, la capitale de la Terre Neuve, le "New-Northland" avait déposé ici, dimanche soir, les voyageurs d'une idéale excursion, celle de l'Université de Montréal. Au nombre de cent quarante et un, ils s'étaient embarqués le 30 juin dernier, sous une pluie battante. Mais pour les dix jours de navigation, ils eurent sans cesse au-dessus d'eux le soleil, ou la lune avec les étoiles. A cette clémence de la température et à la splendeur des régions parcourues, il convient d'ajouter l'excellence — et ce n'est pas trop dire — du service offert à ses clients par la Clarke Steamship. On comprendra pourquoi, qui n'a jamais, les voyageurs de l'Université ont regretté que la course fût déjà finie.

Un vieux capitaine en retraite à Godbout nous assure que la "master" de la "New-Northland", le capitaine Joseph Boucher, est le plus au courant de la navigation dans les deux golfes et le fleuve Saint-Laurent. Des lors, il n'est plus étonnant que les voyageurs éprouvent sous sa conduite une telle impression de sécurité.

Sur les ponts, les voyageurs pouvaient s'exercer à tous les jeux possibles à bord d'un navire. Il y eut même deux concours, l'un de bridge et l'autre de "shuffle-board", et un parade des masques avant le bal travesti. Il y eut aussi un fort beau concert donné par les passagers, le bal de la Confédération et le bal du Quatre-Juillet. La musique du quatuor du "New-Northland", confiée à des artistes comme Richard Gloyne et M. Katz, autrefois du trio Kellert, n'a cessé d'enchanter les voyageurs au cours des repas, des soirées musicales et des soirées dansantes.

Enfin pour donner une idée de l'impeccabilité du service à bord du "Northland", signalons que les passagers pouvaient appeler le premier commis aux vivres (chief steward) M. W. Douville, à tout moment du jour ou de la nuit... et compter sur son sourire et son dévouement. M. Douville fut vraiment de tous les voyages. D'ailleurs, digne de mention, la plupart des officiers du bord sont de langue française et parlent anglais. Tous les employés sont bilingues.

On relève sur la liste des voyageurs les noms de l'honorable Arthur Sauvé, le ministre des postes du Canada, M. Sauvé, parti de Montréal, à débarqué au retour à Godbout, pour prendre le "Fleurus", à destination de l'île d'Anticosti. Il allait là faire la pêche au saumon, en compagnie de Mme Sauvé, et de Mme Mignault, et de son secrétaire, M. Maurice Grondin, d'Ottawa. Au "dîner du capitaine", M. Sauvé a offert ses meilleurs souhaits à M. Joseph Boucher, qui faisait ses vingt-cinq années de capitaine sans un accident grave.

Aux côtés du ministre des postes, on notait la présence de nombreuses personnalités, entre autres: le sénateur James Spence, de Toronto, et deux James Spence, de marque, de plusieurs localités de Gaspé, à la Terre Neuve, au Labrador et au Saguenay, la "New Northland" a parcouru exactement 1,048 milles.

## Journée populaire des forestiers canadiens

La journée des forestiers canadiens, qui aura lieu à l'île Sainte-Hélène sous le patronage de MM. W. M. Cooper et J.-F. Payette, promet d'être un grand succès. Plusieurs programmes de marque ont été présentés. Le comité de réception, sous la présidence de M. C. Desrochers, prépare en ce moment la liste des invités. Le comité d'organisation est présidé par M. Chénier et celui des jeux par M. A.-T. Vallières. MM. Bergeron et Delormier, en charge des divertissements, sont en mesure de promettre une agréable journée à tous. M. J.-A. Fabien, président du sous-comité des prix, a déjà reçu nombre de prix. MM. Victor Bédard et A. Chénier, du comité de publicité, remercient les journaux qui ont bien voulu apporter leur concours.

## Une ordination

Québec, 11.—Son Eminence le cardinal Villeneuve éleva à la prêtrise, dimanche matin, M. l'abbé Albert Nolet, à Saint-Cyprien de Dorchester. Le nouveau levite disait sa première messe, hier matin.

La démarche que M. Gabias accomplira demain à Québec intéresse les banques

## Dernière ressource

Le président du comité exécutif soumettra plusieurs projets au premier-ministre

## Un avertissement

M. J.-Maurice Gabias, président du comité exécutif de la ville de Montréal, partira ce soir pour Québec, où il aura demain un entretien avec l'hon. L.-A. Taschereau, premier-ministre, au sujet du chômage et des problèmes qui s'y rattachent.

Il n'apportera aucun programme de travaux, car cette précaution serait inutile, l'attitude du gouvernement provincial n'étant pas encore connue vis-à-vis des moyens qu'il serait ouvert d'appliquer pour mettre fin au gaspillage des allocations de chômage dans notre ville. Il est possible que l'institution d'une commission résulte de la conférence Taschereau-Gabias. Cette commission exercerait une étroite juridiction sur la distribution des allocations de chômage et organiserait un système par lequel le coulage auquel le public assiste depuis plus d'un an prendrait fin graduellement. Une telle commission admettrait des représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, de la ville de Montréal et probablement de chaque dénomination religieuse. M. Gabias soumettrait ce projet à l'autorité provinciale au cas où celle-ci refuserait d'approuver le principe des travaux publics comme moyen de remédier à l'indigence de la population dans la métropole.

Par ailleurs, le conseil des ministres approuverait l'idée des travaux de secours qu'une liste d'entreprises lui serait immédiatement communiquée par la ville de Montréal, Ottawa, Québec et Montréal contribueraient également (un tiers chacun) au coût global de ces travaux, et la Ville se chargerait de tous frais incidents: achat de matériaux, surveillance des travaux, expertises, etc. Ces frais seraient représentés par une contribution de 20 p. 100 du coût total.

Il est une autre possibilité avec laquelle il faut compter. Si l'Administration de la Province approuve le principe des travaux d'urgence, cela ne veut pas nécessairement dire qu'elle n'en limiterait pas le nombre ou le coût. Et c'est en prévision de cette restriction que le comité exécutif de Montréal a fait désigner par le directeur de l'Edilité, M. J.-Elie Blanchard, les entreprises qui pourraient être accomplies avec un crédit de \$3 millions. Toute considérable qu'une telle dépense puisse sembler, elle ne suffirait pas aux besoins des familles nécessiteuses de Montréal, et les allocations de chômage devraient subsister pour les gens à qui les travaux d'urgence ne fourniraient pas